

# CHAMPAGNE SAINT-HILAIRE

BULLETIN

MUNICIPAL

-  
JANVIER

1997



---

## SOMMAIRE

<b>I</b>	Le mot du maire	2
<b>II</b>	Noms des conseillers municipaux	3
	Les commissions communales	4
	Artisans et commerçants de la commune	6
	N° de téléphones urgents	7
	N° de téléphone Mairie et services publics , horaires d'ouverture et services qu'on peut y attendre	7
<b>III</b>	Les finances communales	8
	Les subventions	9
<b>IV</b>	La voirie	12
<b>V</b>	Le gîte d'étapes	13
<b>VI</b>	Les travaux des conseils municipaux à partir de novembre 1995	16
<b>VII</b>	La base de Loisirs	17
<b>VIII</b>	La visite du ministre du Logement Mr PERISSOL	20
	Photocopie du livre d'or	21
<b>IX</b>	L'école	22
	Départs à la retraite de Mlle RABY et Mr FILLON	23
	Photo du repas des plus de 65 ans	23
	Photo des 101 ans de Mademoiselle Marguerite LUCAS	24
	Photo de la Famille Française	25
<b>X</b>	Etat Civil	26
<b>XI</b>	Les ordures ménagères	28
	Communiqué du SICDOM	
<b>XII</b>	La Communauté de Communes	30
	La parole aux Associations	32
<b>XIII</b>	Le calendrier des Fêtes	47
<b>XVI</b>	Histoire en patois de Yvette ROSSIGNOL	48
	Les vieux métiers à Champagné de Yolande CLEMENT	49
	Devinettes	51
	Louis Vibrac	53



## I-LE MOT DU MAIRE

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par la satisfaction de voir des projets réalisés ou en voie de l'être, mais aussi par des difficultés au sein du Conseil Municipal - démission de Michel Russeil, 1er adjoint.

Cependant, durant cette période, Champagné vivait des moments exceptionnels : la visite d'un ministre et la réouverture de la 4ème classe fermée depuis 10 ans. Cet événement rare à la campagne nous amène à envisager rapidement un aménagement route de Vivonne en face de l'école.

Au gîte d'étapes, après des années de démarches administratives, les travaux vont pouvoir démarrer en décembre, et nous espérons fermement recevoir les premiers estivants en début d'été.

A la base de loisirs, la saison d'été a été moyenne, reflétant bien la conjoncture économique actuelle. Sur ce site, le Conseil étudie avec attention une proposition pour accueillir des séjours supplémentaires en semaine, ce qui permettrait une meilleure utilisation des équipements.

Je ne veux pas terminer sans parler des associations qui animent si souvent par leurs manifestations la vie de notre cité. Les temps changent, les mentalités évoluent mais on aura toujours besoin de bonnes volontés.

C'est dans ce sens là, que les conseillers municipaux et moi-même, unissons nos efforts pour entretenir ce climat si particulier de nos communes rurales.

A toutes et à tous, je vous souhaite une bonne année.

**Françoise PASQUAY**

---

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Maire  
PASQUAY Françoise

1<sup>ère</sup> Adjoint  
NADEAU Annette

2<sup>e</sup> Adjoint  
FILLON Claude

3<sup>e</sup> Adjoint  
PIN Olivier

GOURDEAU Aline

CHAUVIN Gérard

DUGUE Yves

MINGOT Michel

DESCHAMPS Joël

GODET Jean

DION Jacques

BONNIN Nicole

CHAUVEAU Michel

DESOUCHE Claudy

Le Conseil Municipal vient de traverser une période tourmentée.  
Voir partir du Conseil le 1er adjoint a été un moment difficile à vivre pour tous. Michel  
RUSSEIL, après avoir passé plus de 18 ans au service de la commune, a fait un choix...  
Le Conseil regrette cette décision qui diminue l'équipe municipale



---

**LES COMMISSIONS COMMUNALES  
DELEGUES DES SYNDICATS**

**VOIRIE**

PASQUAY Françoise  
FILLON Claude  
PIN Olivier  
MINGOT Michel  
DESOUCHE Claudy  
CHAUVEAU Michel  
DESCHAMPS Joël  
DUGUE Yves

**BATIMENTS**

PASQUAY Françoise  
NADEAU Annette  
FILLON Claude  
PIN Olivier  
GODET Jean  
GOURDEAU Aline  
DION Jacques  
CHAUVEAU Michel  
DUGUE Yves  
CHAUVIN Gérard

**AIDE SOCIALE**

PASQUAY Françoise  
NADEAU Annette  
GOURDEAU Aline  
DUGUE Yves  
BONNIN Nicole

**CANTINE-ECOLE**

PASQUAY Françoise  
NADEAU Annette  
BONNIN Nicole  
MINGOT Michel  
DESCHAMPS Joël

**RAMASSAGE SCOLAIRE**

PASQUAY Françoise  
NADEAU Annette  
PIN Olivier  
DESCHAMPS Joël  
BONNIN Nicole

**BASE DE LOISIRS**

PASQUAY Françoise  
NADEAU Annette  
FILLON Claude  
PIN Olivier  
CHAUVIN Gérard  
MINGOT Michel  
CHAUVEAU Michel  
DESCHAMPS Joël  
BONNIN Nicole  
DESOUCHE Claudy  
DION Jacques

**PECHE ALEVINAGE**

MINGOT Michel  
FILLON Claude  
DESOUCHE Claudy  
GODET Jean

**BUDGET**

PASQUAY Françoise  
NADEAU Annette  
FILLON Claude  
PIN Olivier  
MINGOT Michel  
DION Jacques  
DUGUE Yves  
GOURDEAU Aline

**CALAMITES AGRICOLES**

PASQUAY Françoise  
PIN Olivier  
GODET Jean  
DUGUE Yves

**BULLETIN MUNICIPAL**

PASQUAY Françoise  
NADEAU Annette  
FILLON Claude  
PIN Olivier  
GODET Jean  
CHAUVEAU Michel  
GOURDEAU Aline

**RELATION AVEC ASSOCIA.  
CALENDRIER DES FETES  
FEU D'ARTIFICE**

PASQUAY Françoise  
NADEAU Annette  
MINGOT Michel  
CHAUVEAU Michel  
DUGUE Yves  
GODET Jean

**PERSONNEL**

PASQUAY Françoise  
NADEAU Annette  
FILLON Claude  
PIN Olivier  
DION Jacques  
GODET Jean  
MINGOT Michel  
DUGUE Yves

**SYNDICAT ELECTRICITE**

GODET Jean  
GOURDEAU Aline

**SYNDICAT D'EAU**

PASQUAY Françoise  
GODET Jean  
DION Jacques

**S.I.V.E.E.R.**

DESCHAMPS Joël

**SYND. MIXTE CIVRAISIEN**

PASQUAY Françoise  
CHAUVEAU Michel

**SYNDICAT C.E.G.**

NADEAU Annette  
BONNIN Nicole

▣ SICDOM VIVONNE

NADEAU Annette  
FILLON Claude  
MINGOT Michel  
PASQUAY Françoise

▣ S.I.S.I.S POMPIERS GENCAY

PASQUAY Françoise  
FILLON Claude  
CHAUVIN Gérard  
MINGOT Michel

▣ AMENAGEMENT BERGE DU  
CLAIN

FILLON Claude  
GODET Jean  
DESOUCHE Claudy  
PASQUAY Françoise

▣ SYND PERCEPTION

PASQUAY Françoise  
PIN Olivier

▣ SYNDICAT VOIRIE

PASQUAY Françoise  
FILLON Claude

▣ SIVU PONT COMMENJARD

PASQUAY Françoise  
DESOUCHE Claudy  
MINGOT Michel  
CHAUVIN Gérard  
DESCHAMPS Joël  
DION Jacques

▣ CENTRE DE GESTION ET  
VIENNE SERVICES

PASQUAY Françoise  
NADEAU Annette

▣ OFFICE DU TOURISME

CHAUVEAU Michel  
PASQUAY Françoise

▣ COMITE DE JUMELAGE

CHAUVEAU Michel  
CHAUVIN Gérard

▣ COMMUNAUTE DE  
COMMUNES

PASQUAY Françoise  
NADEAU Annette  
FILLON Claude  
CHAUVEAU Michel

## LES AUTRES SERVICES: ARTISANS ET COMMERCANTS

Médecins	Joël et Marie Noël	05.49.37.33.33
	COUTURIER	
Infirmière	Annick MARANDET	05.49.88.25.70
Masseur Kinésithérapeute:	Franck BELLANCOURT	05.49.37.30.73
Ambulances - Taxis	Catherine ROCHAULT	05.49.37.30.49
Taxis	Jacques et Marie Claude	05.49.37.30.64
	PICHEREAU :	
Psychotérapeutes	Claude LETERRIER	
	Gisèle ECALLE	05.49.37.33.29
	Joël SOULEZELLE	05.49.37.98.79
Paysagiste	Frédéric PAILLE	05.49.37.27.52
Négociants en bestiaux	BONNET Frères	05.49.37.31.99
	Jean François VUZE	05.49.37.31.21
Abattoir	SAE Rousseau Vergnaud	05.49.37.31.33
Restaurateurs	Auberge de la Prairie	05.49.37.30.88
	Gisèle LUCAS	05.49.37.30.51
Epicerie :	Claude GUILLAUD	05.49.37.30.70
	Gérard CHAUVIN	05.49.37.30.96
Boucherie Traiteur :	Max BERTRAND	05.49.37.30.99
Boulangeries :	Claudette JUSSEAUME	05.49.37.30.63
	Serge CHARPENTIER	05.49.37.30.10
Vergers	Octave PIN	05.49.37.30.04
Fromagerie Poitevine	Marcel CORNU	05.49.37.33.63
Vieillemonnaie		
Peintres en Bâtiment :	Albert BOISNARD	05.49.37.30.62
	Jean Michel PAILLET	05.49.52.22.33
Plomberie Chauffage :	Christian LEGRU	05.49.37.96.67
Couvreur :	Daniel DUGUE	05.49.37.32.17
Maçonnerie :	Michel TESSIER	05.49.37.30.82
Mécanicien :	Jacques PICHEREAU	05.49.37.30.45
Ecurie SAINT HILAIRE	Entraînement	05.49.37.33.72
Entrepreneurs de travaux agricoles :	Joël DESCHAMPS	05.49.37.98.84
	Michel PIERRON	05.49.59.34.39
	Laurent et Philippe	05.49.37.30.23
	GAGNAIRE	
Assurances GROUPAMA	Claude GUILLAUD Agent local	05.49.37.33.95

**N° TELEPHONE PREMIERE  
URGENCE**

POMPIERS 18  
GENDARMERIE de 05.49.59.31.16  
GENCAY ou 17  
Médecins à CHAMPAGNE 05.49.37.33.33  
S A M U (accident très grave) .....15  
Centre Anti poisons  
Bordeaux 05.56.96.40.80  
Ambulance à Champagné  
Mlle ROCHAULT 05.49.37.30.49  
Infirmière A.MARANDET 05.49.48.25.70

**N° TELEPHONE SERVICES PUBLICS**

Mairie 05.49.37.30.91  
Fax Mairie 05.49.37.20.49  
Ecole publique 05.49.37.32.61  
La Poste 05.49.37.30.92  
Base de Loisirs 05.49.37.32.74  
Salle des Fêtes 05.49.37.34.06  
Crédit Agricole 05.49.37.30.52

**HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 H. 30 / 12 H	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
13 H 30/17 H	fermé	ouvert	ouvert	fermé	ouvert

Exceptionnellement, la Mairie sera fermée, tous les après-midi durant le mois de janvier.

Vous pouvez y faire réaliser vos photocopies, envoyer ou recevoir vos « fax », consulter le cadastre, la matrice cadastrale avec microfiches et le plan du cimetière. De même le secrétariat fera le tremplin entre la MSA et les demandeurs pour le portage des repas à domicile ( présence verte ).

**MAISONS A LOUER**

Il nous arrive assez fréquemment d'avoir des demandes de particuliers cherchant un logement sur notre commune. Il est important que les propriétaires informent le secrétariat de mairie des locations disponibles.



---

### III LES FINANCES COMMUNALES



#### Budget de fonctionnement

Le budget primitif de 1996 a été voté le 21 mars 1996

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Denrées et fournitures.....	296000.00
Frais de personnel.....	1169000.00
Impôts et taxes.....	11300.00
Travaux et services extérieurs.....	703500.00
Participations et contingents.....	511899.00
Allocations et subventions.....	206150.00
Frais de gestion générale.....	247434.95
Frais financiers.....	198870.00
Réserve (non affectée).....	256000.00
Charges antérieures.....	16934.00
Prélèvement pour dépenses d'investissement.....	1462348.27
TOTAL.....	5079436.22

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits de l'exploitation.....	297100.00
Produits domaniaux.....	90346.00
Produits financiers.....	2000.00
Recouvrements-Subventions.....	132884.00
Dotations versées par l'Etat.....	902697.00
Impôts indirects.....	12425.00
Contributions directes.....	1752275.00
Réductions de charges.....	80000.00
Produits exceptionnels.....	200.00
Excédent de fonctionnement .....	1809509.22
TOTAL.....	5079436.22

---

## Les subventions

### ❑ ASSOCIATIONS COMMUNALES

Club sportif.....	4600.00
Association chasse.....	250.00
Comité des fêtes.....	2500.00
Club des Aînés Ruraux.....	1000.00
Association Parents d'Elèves.....	2000.00
Caisse des Ecoles.....	9000.00
Fournitures scolaires.....	7000.00
Tennis Club.....	1000.00
Trot 86.....	2500.00

### ❑ ASSOCIATIONS CANTONALES

Maison Familiale GENCAY.....	300.00
C.E.G. Gençay.....	500.00
Amicale des Sapeurs Pompiers.....	500.00
Association aides familiales.....	4300.00
Société pêche Tanche.....	250.00
Office du Tourisme.....	879.00
Banque alimentaire.....	400.00
Athlétic club Judo.....	300.00

### ❑ ASSOCIATIONS DIVERSES

Association Bibliothèque Prêt.....	300.00
L.E.P.P.A. Couhé.....	300.00
Médecins sans frontières.....	400.00
Lutte contre le cancer.....	1000.00
Secours catholique.....	500.00
Union vélo Couhé.....	300.00

## Budget d'investissement

### □ RECETTES D'INVESTISSEMENT

Excédent d'investissement reporté .....	465600.00
Subventions.....	287744.00
Prélèvements sur recettes de fonctionnement.....	1462348.27
Remboursement T.V.A.....	54043.00
Emprunts (voirie+tracteur-élagueuse+Base de loisirs).....	515000.00
Reprise tracteur+participation chauffage église.....	42000.00
TOTAL.....	2826741.00

### □ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Acquisition photocopieur pour écoles.....	28000.00
Matériel Mairie lecteur de microfiches.....	22500.00
Ecoles (mise en conformité électrique, fenêtre à remplacer).....	112500.00
Base de loisirs (travaux bâtiment à l'aire de camping).....	435000.00
Matériel voirie (tracteur, élagueuse).....	340000.00
Chauffage église.....	40000.00
Transfert budget gîte d'étapes.....	400000.00
Remboursement emprunts capital.....	178083.00
Remboursement emprunts Syndicats CEG-Voirie.....	30804.00
Réserve de fonds non affectée.....	30000.00
Anciens programmes reportés.....	1209854.00
TOTAL.....	2826741.00

Le bourg :

Taxe de base de 150 Frs, à laquelle s'ajoute un complément établi à partir de la consommation d'eau qui est de 2 Frs le m3 (identique à 1995)

Les villages :

certains villages possèdent un réseau d'épuration simplifié, non raccordé à la station d'épuration. Application de la taxe de base de 150 Frs uniquement.

## Budget assainissement

Détaché du budget général, il regroupe la gestion de la station d'épuration, des réseaux d'assainissement du bourg et des villages.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Redevance.....	29806.00
Subvention Agence de Bassin.....	10000.00
Participation (commune+ remboursement par la S.R.V.).....	145288.00
TOTAL.....	233965.00

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges entretien de gestion.....	164000.00
Remboursement des emprunts intérêts.....	26474.00
Dotation amortissement et provisions.....	43491.00
TOTAL.....	233965.00

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Excédent antérieur reporté.....	31641.00
Amortissements immobilisations.....	43491.00
Dotation.....	6000.00
Emprunt.....	18242.00
TOTAL.....	99374.00

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunts (capital).....	41657.00
Immobilisations en cours.....	57717.00
TOTAL.....	99374.00



## Budget transport scolaire

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Subvention communale.....	90000.00
Subvention départementale.....	70500.00
Participation des Parents d'Elèves et autres.....	9583.82
TOTAL.....	170083.82

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Carburants.....	10000.00
Frais de personnel.....	5800.00
Impôts.....	1000.00
Entretien de matériel.....	20000.00
Assurance.....	8500.00
Remboursement emprunts intérêts.....	5075.00
Prélèvements pour dépenses investissements.....	33566.48
Charges antérieures.....	26142.34
TOTAL.....	170083.82

## IV-LA VOIRIE

Les routes de la Petite Grange, la Rouère, la Groie, les Grandes Brangeardières ont été refaites.

La réfection de la petite route de la Fontenille a été faite dans le cadre du syndicat de voirie.

Des «emplois partiels» (plaques de goudron et de gravillons) ont été mis dans les endroits qui le nécessitaient, «route d'Anché et de Marnay par exemple». Le parc matériel de voirie a été en partie renouvelé. L'achat d'un tracteur Renault et d'une élagueuse ROUSSEAU, avait été prévu en début d'année, ce matériel a été livré en juin, d'autre part, une certaine adaptation est nécessaire pour conduire ces nouveaux engins d'où un retard dans les élagages et entretien général de la voirie.

Il faut savoir que la commune entretient 23 kilomètres de routes communales et 74 kilomètres de chemins ruraux.

Des projets de routes neuves pour 1997 : chemin de la Biguerie à la Groie, la Route de Marnay, ainsi que la route des Renardières.

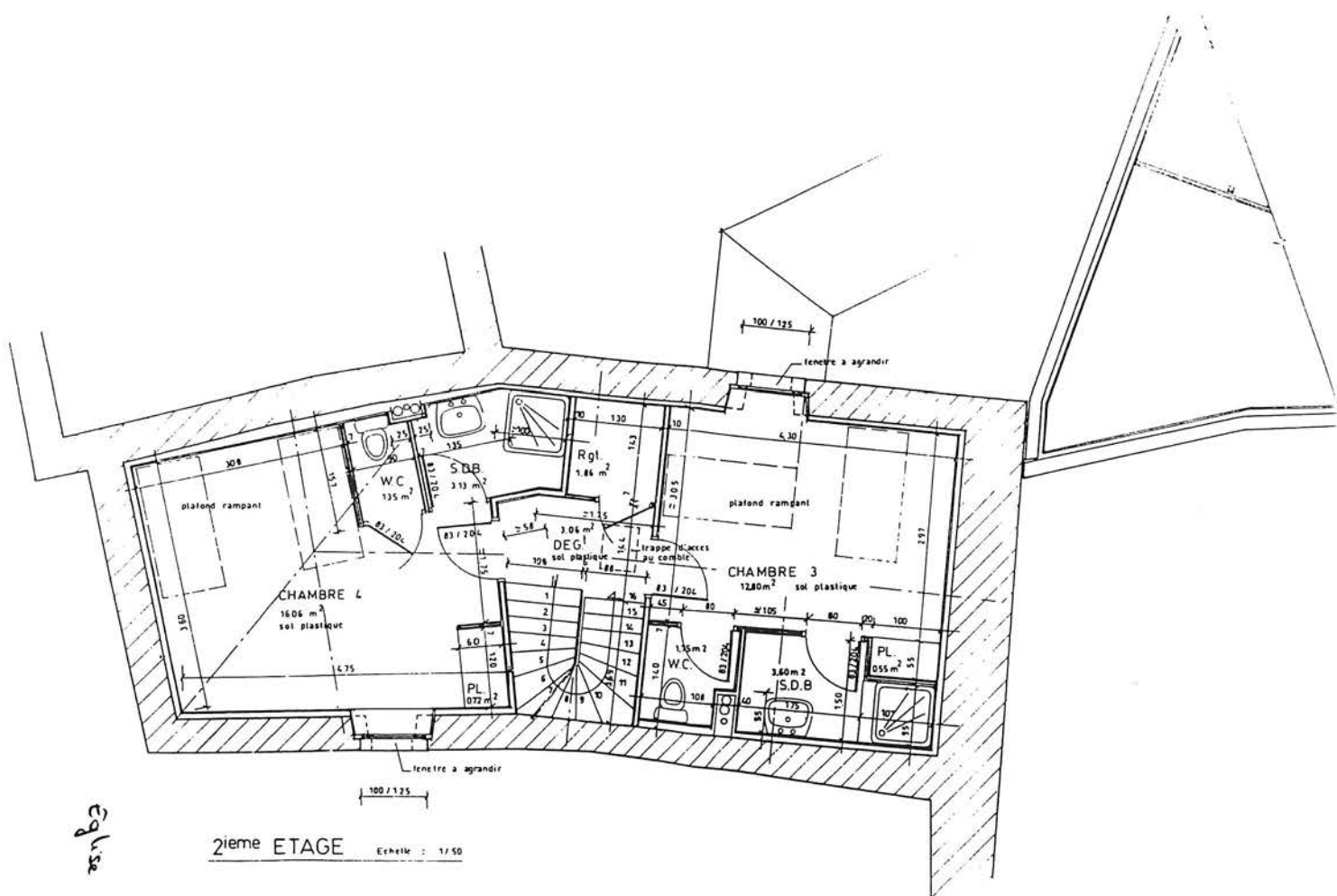
Rénovation de la route de Bretagne à Fougeret, virage de Percejaud.

## V-LE GITE D'ETAPES

Ce projet avait vu le jour à la fin du précédent mandat municipal : c'est un lieu pour accueillir particuliers ou groupes ayant besoin ou souhaitant séjourner dans notre commune.

La capacité d'accueil maximum sera de 24 à 25 places dont 2 chambres pour handicapés au rez-de-chaussée. Nous sommes, aujourd'hui, en mesure de vous communiquer les plans définitifs.

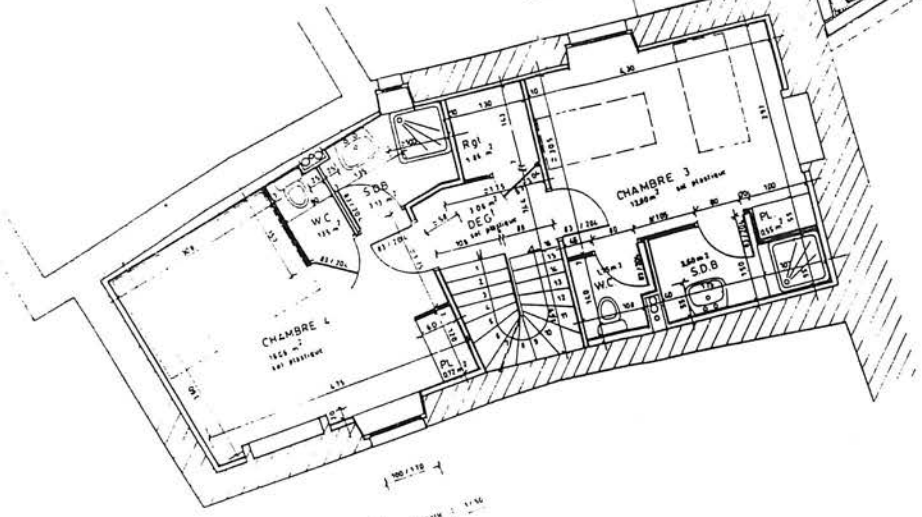
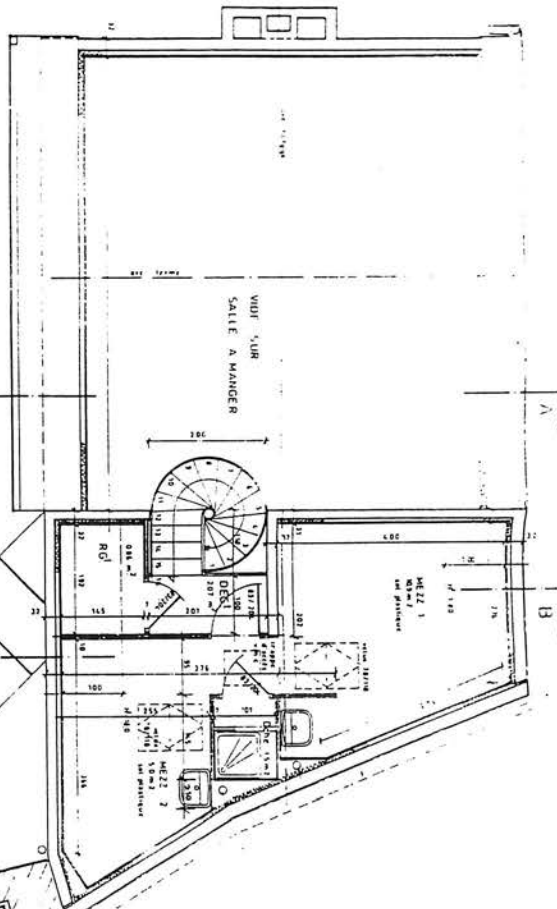
Les travaux devraient débuter en décembre 1996 et leur montant sera publié dans le prochain bulletin.





rué Presbytère

ETAGE  
Echelle 1/100



Eglise

1<sup>er</sup> ETAGE  
Echelle 1/100



---

## VI-LES TRAVAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX A PARTIR DE NOVEMBRE 1995

### 23 novembre 1995

- Des plantations réalisées pour agrémenter la base de loisirs, la cité petit Jean et la route de Vivonne.
- Un colis sera porté aux personnes ne pouvant participer au repas de fin d'année.
- Le tarif de la salle des fêtes est porté à 800 Frs pour toutes les associations hors commune.

### 19 décembre 1995

- Démolition envisagée du bâtiment derrière la salle des fêtes
- Des travaux seront prévus aux écoles (menuiseries-fenêtres)

### 25 janvier 1996

- Mise en place du portage des repas sur la commune par la M.S.A.
- Achat d'un micro-portable. Il sera mis à disposition gratuitement des associations communales qui doivent chacune désigner un responsable.
- Un récital sera organisé dans l'église dans les mois à venir.

### 1er février 1996

- Présentation du budget

### 15 février 1996

- Vote des subventions
- La commune n'assurera plus le transport de corps
- Base de loisirs, réalisation d'une aire naturelle de camping et d'un bâtiment

### 21 mars 1996

- Présentation et vote des budgets
- Taux inchangés pour les bases d'imposition
- Emploi d'un nouveau CES pour 3 mois
- 

### 18 avril 1996

- Champagné adhère à la communauté de communes
- Détermination du tarif des ordures ménagères
- Emploi d'un autre CES pour 1 an accepté

### 30 mai 1996

- Attribution des lots pour la construction à la base de loisirs
- Achat d'un toboggan pour le jardin public
- Remise des médailles de la famille française
- Etude pour l'assainissement des villages et remises aux normes
- Commande d'un tracteur et d'une élagueuse

### 27 juin 1996

- Fin d'attribution des lots pour le bâtiment à la base de loisirs
- Réalisation des emprunts nécessaires au financement des divers investissements réalisés dernièrement.
- Aménagement du chemin de la Biguerie. Après échanges amiables, il sera goudronné.
- Retraite de Mademoiselle RABY (02.07.96)

### 13 août 1996

- Location du logement de la mairie
- Cantine scolaire -5750 repas servis-prix fixé à 1270 pour 1996
- Achat d'une débroussailleuse
- Médaille du travail échelon vermeil décerné à Monsieur Michel FILLON
- Les panneaux de signalisation sont placés sur les départementales

### 26 septembre 1996

- Bilan de la rentrée scolaire. Création d'un poste de soutien pour l'année et réouverture de la 4ème classe.
- Modification des horaires scolaires de : 9 heures 12 heures et 13 heures 30 16 heures 30
- Présentation des plans du gîte d'étapes
- Modification des statuts des syndicats pour adhérer dans la communauté de communes
- Recensement des travaux de voirie à effectuer
- Projets nouveaux pour la base de loisirs
- Démission de Michel Russeil

- Inventaire des chemins communaux cultivés par les riverains
- Le contrat de Mademoiselle Puisais est reconduit en contrat emploi consolidé

### 9 octobre 1996

- La communauté de commune s'appellera COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS GENCEEEN.
- Aménagement du gîte d'étapes. Quelques modifications seront apportées suite aux suggestions du Conseil Municipal.

### 24 octobre 1996

- Vacance du poste de 3ème adjoint : Olivier PIN est élu
- Election de délégués pour la communauté de commune
- Aménagement des horaires des employés communaux.

## VII-LA BASE DE LOISIRS



La fréquentation, favorisée par le beau temps, a été encore cette année très importante, avec une augmentation en juillet et août.

Par son rayonnement dû au « bouche à oreille », son emplacement boisé, ses deux étangs, la baignade, le pédalo, le canoë-kayak, le pique-nique très apprécié et agrémenté par les tables, le barbecue, cette base de loisirs offre des conditions de détente très prisées

Au vu de cette fréquentation de plus en plus nombreuse, le Conseil a voulu améliorer le confort de chacun en effectuant des travaux au bâtiment devant la baignade.

- construction d'une salle jouxtant le bâtiment avec sous-sol
- sanitaire avec W.C. et douches
- lavabos de chaque côté de douches et W.C.

Ces travaux s'élèvent à la somme de :

Gros-oeuvre, revêtement de sol et murs, escalier, sous-sol.....	147939.47 TTC
Charpente bois.....	25378.34 TTC
Couverture Zinguerie.....	15736.73 TTC
Menuiseries.....	59286.96 TTC
Sanitaire-Chauffage.....	38765.91 TTC
Electricité.....	19995.65 TTC
Architectes.....	45104.40 TTC
Journaux.....	5519.14 TTC
Divers (porte sous sol).....	5065.20 TTC
Assainissement VRD.....	109993.23 TTC
Cailloux et sable.....	3103.34 TTC
TOTAL.....	475888.36 TTC

Ces travaux peuvent prétendre à des subventions :

Subvention du Conseil Général.....	89243.00 TTC
Subvention du Pays Civrasiens.....	43500.00 TTC
Emprunt.....	175000.00 TTC
Autofinancement.....	168145.36 TTC

Le montant des dépenses est plus important que prévu. La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales a demandé qu'une fosse plus importante soit installée. Les travaux de fondation et l'aménagement des abords du bâtiment ont été effectués par les employés communaux.

La commission de pêche prépare la saison 1997 avec un alevinage de carpes-tanches et gardons. L'ouverture de la pêche aux Trois-Fontaines fut une réussite. Une centaine de pêcheurs avaient pris positions sur les berges des étangs. Cette journée fut en effet l'occasion de fort belles prises en carpes, truites, tanches surtout, le gardon, le sandre et le brochet s'étant montrés plus discrets. Nul doute que la suite de la saison qui s'est clôturée le 22.09, a été favorable à de belles bourriches compte tenu de l'important empoissonnement déjà réalisé.



L'aire de camping a été très fréquentée par des groupes de Roulotte et Nature et des centres de vacances.

La toile de tente est très appréciée par son emplacement, son confort et nombreux sont ceux qui aiment s'y retrouver en famille.

#### BILAN DE LA SAISON 1996

	RECETTES	DEPENSES
PECHE	23565.00	24110.28
TOILE	4305.00	
GOLF	5775.00	2077.72
PEDALOS	6395.38	5144.62
BOISSONS-GLACES	61642.26	43690.00
CAMPING	6503	
FRAIS DE PERSONNEL		35153.75
TOTAL	108185.64	110176.37

Malheureusement, on peut cependant déplorer certaines dégradations et vols commis cette année.

Le 13 juillet 1996, une foule nombreuse a assisté au tir du feu d'artifice sur le grand étang.

*La randonnée pédestre du 7 juillet, a été contrariée par le mauvais temps, et les réjouissances se sont déroulées dans la grande salle des fêtes, le groupe folklorique de SAINT SAUVANT a animé cet après-midi.*



## VIII-LA VISITE DU MINISTRE DU LOGEMENT Mr PERISSOL

A la demande de Monsieur LEPERCQ, Député, et des services de l'OPAC, le 14 juin de cette année, Champagné avait l'honneur et le plaisir de recevoir Monsieur PERISSOL, Ministre délégué au Logement. Il était accompagné de

Monsieur MONORY, Président du Sénat,  
Madame CHASSAGNE, Secrétaire Générale de la Préfecture,  
Monsieur ROBERT, Sénateur,  
Monsieur LEPERCQ, Député,  
des Conseillers Généraux,  
des Maires, et des conseillers municipaux du canton  
et des Communes voisines

Bien que cette visite ait été de courte durée, le Ministre a eu le temps de visiter un logement Résidence des Tilleuls et un appartement rénové au Presbytère. Il est allé, en voiture, jusqu'à la cité des Coutures.

Sur Champagné, se trouve 29 logements H.L.M. Ils ont été construits ou rénovés en 4 tranches c'est pour cette raison que Monsieur Lepercq, Président de l'OPAC, tenait à faire connaître au Ministre les réalisations faites en milieu rural.

Après les discours d'usage, un vin d'honneur était servi à la salle des fêtes.



14 JUIN 1996

Avec toute ma reconnaissance au Maire  
et à l'équipe municipale de Champaigne-  
Saut-Hilaire pour son action en faveur  
de l'habitat et du logement comme  
facteur de développement local  
Avec une très amicale sympathie

Salu-

Genevieve Audré PÉRISSOL  
15 Juin 96

Je me réjouis de la visite de mon ami Perissol  
qui confirme ainsi la politique du département  
Mais Madame le Maire et bravo à votre conseil municipal

Genevieve

## IX-L'ECOLE

A la rentrée, l'effectif était de 84 élèves :

43 en pré-élémentaire et 41 en élémentaire . Ce nombre d'enfants justifiait l'ouverture d'une 4ème classe fermée il y a juste dix ans. Grâce à la mobilisation des parents et du directeur, l'Inspecteur d'Académie a octroyé un poste de soutien à temps complet le lundi 9 septembre, ce qui se traduit par l'arrivée d'un 4ème enseignant. Les effectifs se répartissent ainsi :

	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	C.P.	C.E.1	C.E.2	C.M.1	C.M.2
<b>DELOUVEE</b> Catherine <b>GEOFFREI</b> Colette	7	17							
<b>CONTIVAL</b> Claudine <b>PASQUIER</b> Martine			11	8					
<b>COMPAGNON</b> Philippe					9	9			
<b>VALLEE</b> François Directeur							8	6	9

A la demande des instituteurs et après un sondage effectué auprès des familles, les horaires scolaires sont modifiés depuis le lundi 7 octobre.  
Rentrée du matin : 9 heures

Déjeuner : 12 heures

Reprise des cours : 13 heures 30

Sortie : 16 heures 30

Pour répondre au désir de Mme L'Inspectrice de la Circonscription, et suite à l'ouverture de cette 2ème classe maternelle, un poste d'agent d'entretien a été créé pour 9 mois. Il est occupé par Mme Martine PASQUIER de Pied Baugé qui assistera Mme CONTIVAL de 9 heures à 11 heures puis Mme Renée GOURDEAU de 11 heures à 12 heures 30 puisque 58 enfants fréquentent la cantine. Cette personne assurera aussi la surveillance dans la cour de 12 heures 30 à 13 heures 30.

Pour information : le prix du ramassage reste inchangé 200 Frs par trimestre et par famille et celui de la cantine est fixé à 12.60 f par repas.

Afin d'améliorer les conditions de travail, différents travaux et achats ont été nécessaires :

- peinture de la classe CP et CE1
- remplacement des fenêtres côté rue
- mise aux normes en électricité de tout l'établissement scolaire
- achat de tables et de chaises pour la 2ème classe maternelle.

Bienvenue aux nouveaux instituteurs et aux nouveaux parents!

Mademoiselle RABY, à la fin de l'année scolaire, a pris elle aussi sa retraite. Une réunion amicale a eu lieu à la cantine dans la discrétion comme elle le désirait.

## DEPART DE Michel FILLON

Le repas du personnel communal s'est déroulé le 4 février 1996. A cette occasion, Madame le Maire, les conseillers municipaux, et ses collègues, ont fêté le départ de Michel FILLON qui faisait valoir ses droits à la retraite.

Il a reçu en septembre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil, attribuée aux agents territoriaux pour 30 ans de service dans la même collectivité. Nous lui souhaitons une bonne retraite.



## REPAS ANNUEL DE LA MUNICIPALITE AUX AINES



Le mercredi 24 janvier 1996, la municipalité a invité les plus de 65 ans à son repas annuel dans une ambiance familiale.

La municipalité a offert un colis aux personnes dans l'incapacité de se déplacer Madame le Maire et les conseillers qui l'accompagnaient ont reçu un accueil chaleureux.

---

## NOTRE CENTENAIRE



Madame le Maire et ses adjoints, accompagnés du Docteur COUTURIER, ont souhaité les 101 ans de Mademoiselle Marguerite LUCAS et lui ont offert un bouquet de fleurs.



---

## MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

Le dimanche 2 juin 1996, la médaille de la famille française fut remise aux mères de 6 enfants et plus qui ont répondu aux sollicitations de la Mairie :

- Médaille d'or : - MME Suzanne SQUINABOL

- Médaille d'argent :

- MME Odette BELLICAUD
- MME Denise BERNARDIN
- MME Berthe BLAUDEAU
- MME Gisèle CAILLE
- MME Marie-Louise GARREAU
- MME Andrée GRANIER
- MME Marie-Joseph JATIAULT

Pour féliciter ces mères de familles, un diplôme leurs a été remis au nom du Préfet. La municipalité a offert une médaille ainsi qu'une rose. Cette manifestation a été clôturée par le verre de l'amitié.





---

## X-ETAT-CIVIL

### N*aissances*

•Le 29 décembre 1995 : Valentine CONTIVAL, fille de Jean-Paul CONTIVAL et de Claudine AYRAULT domiciliés rue Etienne Saby.

•Le 1er février 1996 : Alexandra PORTAIN, fille de Stéphane PORTAIN et de Loetitia THOMAS domiciliés 8, cité des Ormeaux.

•Le 21 février 1996 : Charlotte LEGRU, fille de Christian LEGRU et de Sylvie URBAIN domiciliés à Limes.

•Le 30 mars 1996 : Clément BLAUDEAU, fils de Philippe BLAUDEAU et de Anne-Lucie PLEYBER domiciliés à Chaumes.

•Le 23 avril 1996 : Charlène SQUINABOL, fille de Stéphane SQUINABOL et de Valérie DESIRE domiciliés 7, cité des Ormeaux.

•Le 21 mai 1996 : Raphaël NAUDIN, fils de Didier NAUDIN et de Nathalie FRANCOIS dit SORTON domiciliés au Pouyaud.

•Le 1er juin 1996 : Marie de METZ : fille de Jean Luc de METZ et de Eugénia PEREIRA RIBEIRO domiciliés au Bouchaud.

•Le 22 juin 1996 : Coralie LOUVET, fille de Géraldine LOUVET, domiciliée 7, Résidence des Tilleuls.

•Le 8 juillet 1996 : Antoine DURIVAUT, fils de Frédéric DURIVAUT et de Béatrice MELIN domiciliés à Pied Baugé.

•Le 16 juillet 1996 : Océane POUPARD, fille de Daniel POUPARD et de Sylvie BALOGE domiciliés route de Sommières.

•Le 21 Juillet 1996 : Maxime PIN, fils de Olivier PIN et de Christelle PORCHERON domiciliés au Moulin de Chaume

•Le 28 juillet 1996 : Léïla GODET, fille de Jérôme GODET et de Maryse SUZENET domiciliés Résidence les Tilleuls.

•Le 10 septembre 1996 : Rachel BRICHE, fille de Bruno BRICHE et de Françoise BERTHONNEAU domiciliés 5, cité des Ormeaux.

Le 29 octobre 1996 : Mickaël GODBOUT, fils de Raphaël GODBOUT et de Evelyne BELICOT domicilié le Bourg.

---

• Le 12 novembre 1996 : Kévin BELIN, 1er jumeau, et Kimberly BELIN, 2ème jumeau, de Marc BELIN et Sadia GROUCL, domiciliés résidence les Tilleuls

## MARLAGES

• Le 16 décembre 1995 : Philippe RENAULT, domicilié à Vernon, fils de André RENAULT & Maryline GRAVIER, domiciliée à Fougeret fille de Michel GRAVIER et Monique BRUNSON

• Le 27 avril 1996 : Jacques BARATHON, domicilié à Pied Baugé, fils de Jacques BARATHON et Josiane THOMAZEAU & Nelly POINTIS, domiciliée à Pied Baugé, fille de Gilbert POINTIS, et Denise JUCKER.

• Le 3 août 1996 : Patrick GIRAUD, domicilié à Poitiers, fils de Robert GIRAUD et Odette RUFFIN & Laurence DELAGE, résidant à la Boisnalière, fille de Philippe DELAGE et Michelle PASQUAY.

• Le 24 août 1996 : François CHAUVINEAU domicilié à Villiers, fils de Bernard CHAUVINEAU et Huguette BIGOT & Valérie VIBRAC, domiciliée à Limes, fille de Louis VIBRAC et Jacqueline REMY

## DECES

• Le 14 décembre 1995: Raymond Louis VIAUD, 75 ans, domicilié au Bourg

• Le 5 janvier 1996 : Olivier FAITY, 86 ans, domicilié à la Groie

• Le 6 février 1996 : Marie Lucienne RONDEAU veuve SALES Frédéric, 84 ans, domiciliée à Montlarge

• Le 7 mars 1996 : Louis GODET, 90 ans, domicilié à Bois Brault

• Le 15 juin 1996 : Aristide TESSERAU, 85 ans, domicilié au Bourg

• Le 4 août 1996 : Florence GARNAUD, 76 ans, domiciliée le Bourg

Le 16 août 1996 : Louis Roger COUSIN, 80 ans, domicilié à la Boisnalière

Le 16 août 1996 : Henri LACHETEAU, 85 ans, domicilié à Pied Baugé

Le 8 octobre 1996 : Germaine Marie FERRON, épouse ROY Jean, 83 ans, domiciliée aux Moisnières

Le 24 octobre 1996 : Emile CHARGELEGUE, 87 ans, domicilié à Fougeret



Tarifs en vigueur pour 1996 :

Le montant de la participation de notre commune au SICDOM, chargé de la collecte des ordures ménagères a subi une augmentation de 20 % environ. En date du 22 avril 1996. le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer les tarifs suivants qui représentent une augmentation de 15 % par rapport à 95.

Ramassage 1 fois par semaine :

1 et 2 personnes et résidence secondaire .....	380 Frs
3 personnes et plus .....	504 Frs
Commerçant.....	504 Frs
Gîte.....	72 Frs

Ramassage 1 fois par quinzaine

1 ou 2 personnes et résidence secondaire.....	190 Frs
3 personnes et plus.....	265 Frs
Gîte.....	72 Frs

Il nous a paru opportun de joindre à ce bulletin le communiqué du SICDOM en date du 22 janvier 1996

### COMMUNIQUE DU S.I.C.D.O.M.

1°- La collecte des ordures ménagères est assurée par la Société GENET suite à une convention qui nous lie jusqu'au 31 décembre 1997.

2°- La destruction par incinération a lieu à l'usine du District de POITIERS.

Les travaux nécessaires à la mise aux normes de cette usine et le paiement de la taxe ADEME, non encore répercutée à ce jour, portent dans un premier temps le tarif du traitement des ordures ménagères de 122 Frs à 220 Frs H.T. la tonne pour les années 1996 et 1997 (augmentation qui aurait dû être appliquée dès le mois d'avril 1995).

D'autre part, il faut savoir :

- que la décharge des Coussières ne reçoit plus de déchets ménagers depuis plusieurs années.

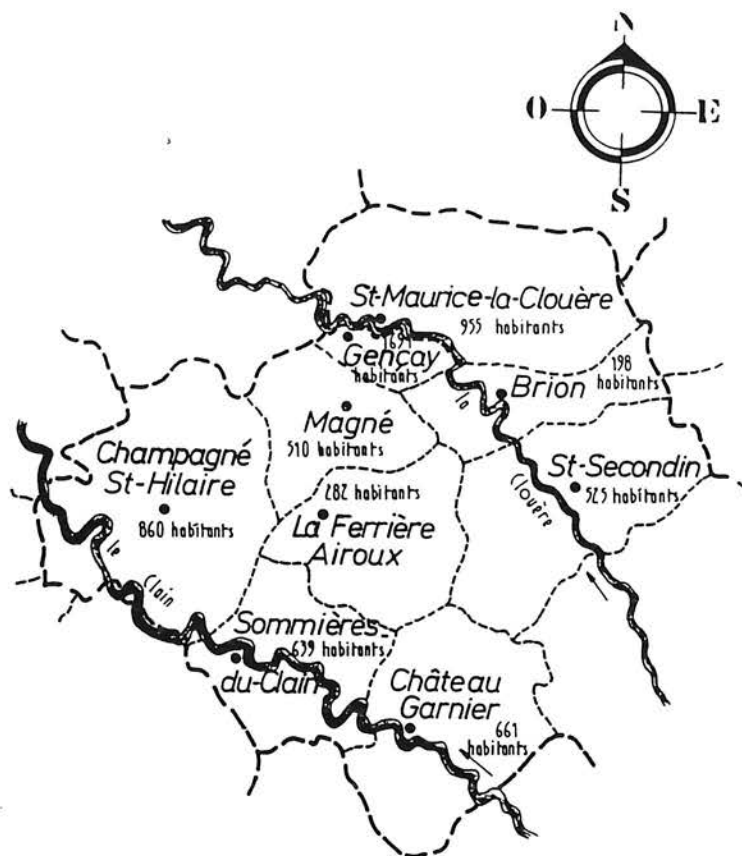
- que selon la Société GENET, l'utilisation de la décharge de SOMMIERES DU CLAIN, qui n'accepte pas de déchets ménagers, aurait un coût de revient encore plus élevé.

Ces hausses deviennent difficilement supportables aussi le S.I.C.D.O.M. étudie toutes les possibilités (ramassage sélectif des verres, cartons, plastiques, ordures, un système de déchetterie, création d'une régie, etc...) permettant d'en limiter l'ampleur. Concernant le traitement des ordures, nous n'avons malheureusement aujourd'hui pas d'autre alternative.

## XIII-LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

regroupant 9 COMMUNE

surface 25.461 ha  
population 6.521 habit



La Communauté de Communes, prendra effet le 1er janvier 1997. Elle regroupe toutes les communes du canton, à l'exception d'Usson qui fait partie de la communauté de communes de Montmorillon.

Cette Communauté a pour objet d'associer les communes membres en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

### La Communauté a des compétences obligatoires :

- Achat d'immeubles anciens en vue de location
- Acquisition de réserves foncières
- Action de développements économiques : aide aux créations d'entreprises etc...

### Les représentants des communes ont choisi les compétences optionnelles suivantes :

- Protection et mise en valeur de l'environnement : collecte des ordures ménagères, déchetteries.
- Equipements sportifs, culturels, sociaux, et d'enseignement.
- Transports scolaires.

### Les représentants ont choisi des compétences facultatives :

- Fournitures scolaires de base
- Maintenance et renouvellement du matériel informatique etc...

---

Le bureau de la Communauté sera composé :

- d'un Président,
- de 3 vice-présidents
- de 5 membres.

Chaque commune, quelque soit le nombre d'habitants, élit, parmi son Conseil Municipal, 2 délégués titulaires ( Françoise PASQUAY, Annette NADEAU) et 2 délégués suppléants ( Michel CHAUVEAU, Claude FILLON).

La Communauté de Communes permet de recevoir des subventions spécifiques plus importantes. Elle favorise des projets ambitieux qu'une commune seule n'aurait pas les moyens financiers de réaliser. Les recettes de la communauté proviennent essentiellement des produits de la fiscalité directe :

- Taxe foncière bâtie,
- Taxe foncière non bâtie
- Taxe professionnelle,
- Taxe habitation.
- Dotations globales d'équipement et de fonctionnement (calculées suivant l'importance du budget communautaire).

Pour les autres compétences qui ne sont pas inscrites dans les statuts de la Communauté de Communes, les communes continuent à gérer les dossiers.

Les décisions seront à prendre concernant les dossiers suivants, Resteront à la charge du conseil municipal de Champagné :

- l'école,
- la cantine,
- les salles,
- le gîte d'étapes,
- la base de loisirs,
- les logements communaux,
- le matériel de voirie, et voirie.
- le cimetière,
- le personnel communal,
- les installations sportives...

Le Conseil a bien sa place il continuera de réfléchir et de travailler comme par le passé.





**LA  
PAROLE  
AUX  
ASSOCIATIONS**

## ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La saison 96.97 de gymnastique volontaire est bien commencée avec autant de dynamisme que les années précédentes.

On ne répétera jamais assez que faire de la gym est bon pour le moral et la santé physique.

Les séances sont assurées comme les années passées.

MME Marie Jo BONNEAU



## ASSOCIATION A.C.C.A.

Président : La Soudière Jacky

Vice-Président : Chamard Henri

Secrétaire : Marot Bernard

Trésorier : Rogeon Olivier

Membres :

Dorlac Gérard

Guyard Robert

Vuzé Jean-François

Gagnaire Philippe

Péronneau Michel

Chasse à courre le dimanche 19 janvier

Repas de chasse le dernier samedi de mars

Assemblée générale le 2ème dimanche de juin

Les cartes seront distribuées la veille de l'ouverture de la chasse dans la petite salle.



---

## L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural au service de tous

A chaque cas, un service à votre disposition.

Prenez contact avec le correspondant de votre commune : **MME VIBRAC Jacqueline** tél : 05.49.37.30.30 qui prendra toutes mesures nécessaires auprès de Madame Clochard de GENCAY, responsable principale en Aide Ménagère et qui établira une étude gratuite de votre dossier et se déplacera à votre domicile.

**Vous êtes retraité(e), vous avez des problèmes de santé, des difficultés à faire face aux tâches quotidiennes de la vie courante, vous avez une hospitalisation en vue ou vous sortez d'hôpital, l'étude de votre dossier déterminera si votre caisse principale de retraite (celle où vous avez le plus cotisé) peut vous accorder la prise en charge d'une aide ménagère en fonction de vos ressources (retraite principale, complémentaires, revenus divers : fonciers ou mobiliers); Un certificat indispensable de votre dernière ainsi que la fourniture indispensable de votre dernière feuille d'impôt.**

Après étude du dossier, s'il ressort que votre caisse de retraite ne peut vous prendre en compte, l'intervention d'une aide ménagère pour des raisons diverses (plafond de ressources dépassé etc... cela varie d'une caisse à l'autre) qu'à cela ne tienne, le service **PRESTADMR** va se substituer à votre Caisse pour vous aider. Vous devenez alors employeur. Des possibilités d'exonération de charges salariales patronales peuvent vous être accordées dans certains cas bien précis. Le service **PRESTADMR** va vous décharger de toutes les tracasseries administratives liées à l'emploi d'un salarié (établissement des fiches de salaire, déclaration trimestrielle à l'URSSAF etc...) L'Association s'engage avec la signature d'une convention entre vous-même et l'association à vous assurer le remplacement de la personne qui interviendra chez vous (cas de congé ou de maladie). Vous déterminerez vous-même le nombre d'heures dont vous avez besoin. Mme Ayrault Denise, chargée de ce service ira vous rendre visite pour établir ce dossier.

**Vous êtes une future maman avec une grossesse difficile. Vous rentrez de maternité avec votre bébé. Vous êtes fatigué et vous avez déjà des enfants dont un ayant moins de 14 ans. Vous avez des problèmes de santé avec un enfant âgé de moins de 14 ans. Monsieur, vous êtes resté seul, pour des raisons diverses avec un enfant ou plusieurs dont un a moins de 14 ans.**

L'A.D.M.R. peut, là aussi, vous aider (après avoir monté un dossier auprès de la CAF ou autre selon les situations) en vous envoyant un **travailleur familial** ou une **auxiliaire familiale** selon le cas (contactez Mme Ayrault Denise)

L'association de Gençay a deux auxiliaires familiales possédant le CAFAD, formation adaptée à ce genre d'intervention. Il faut souligner que ces services ouvrent droit à la réduction d'impôt pour 50 % des sommes engagées dans la limite du plafond autorisé par la loi à savoir 90000 Frs pour 1996 (réduction possible de 45000 Frs)

**Vous avez besoin de nursing, vous ne pouvez plus vous habiller seul(e) soit après une rentrée d'hôpital (maladie, intervention chirurgicale, accident) vous êtes momentanément ou pour toujours handicapé, le service soin, est à votre service dans la mesure où vous pouvez produire un certificat médical et que Mme Lecron, infirmière coordinatrice du service soins vous ait rencontré(e). Ce service dépend de la Fédération Départementale et vous pouvez la joindre au numéro suivant en précisant service soins 05.49.58.60.88. Ce service est entièrement pris en charge par les caisses de maladie.**

MADAME VIBRAC Jacqueline. Téléphone : 05.49.37.30.30

L'association de Gençay, en plus de votre commune, aide également les communes suivantes : St Maurice la Clouère, La Ferrière Airoux, Magné, Brion, Champagné, Chateau-Garnier et Gençay.

**Un problème appelez votre correspondant ADMR.**

---

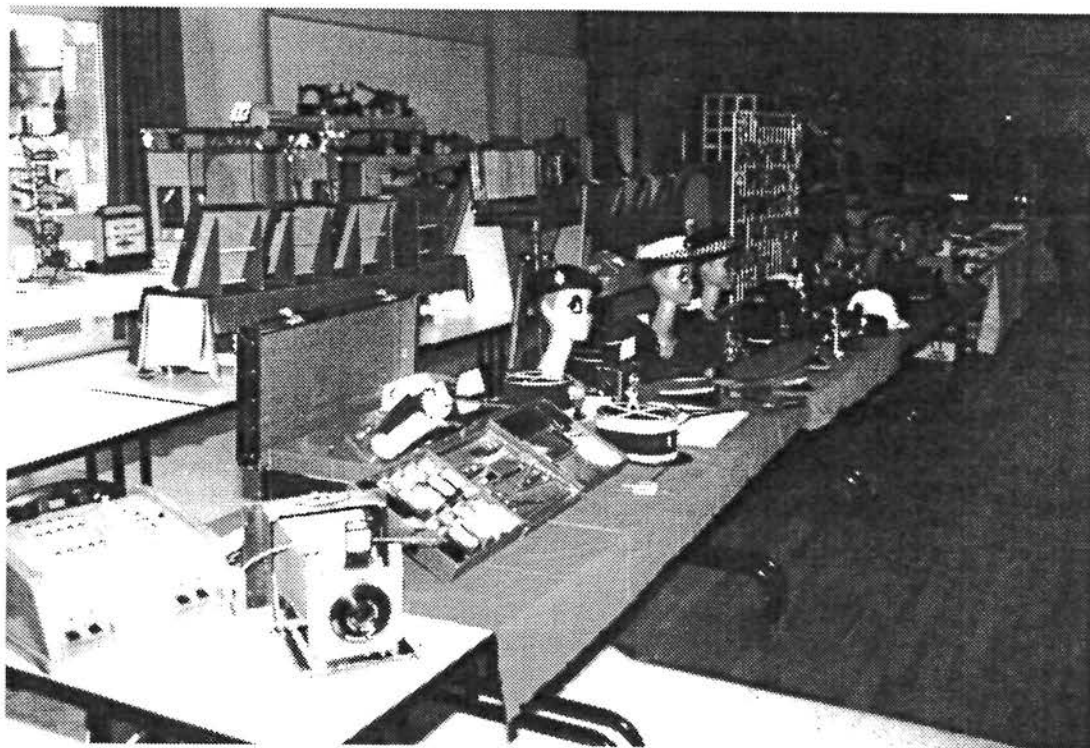
## ASSOCIATION LES AMIS DE LA BIÈRE

L'association les Amis de la Bière créée en 1994, a pour but de rassembler les collectionneurs autour du monde de la bière afin de parler des nouveautés, de faire des échanges pour agrandir leur collection.

Tous les ans, un salon multi-collections est organisé à la salle des fêtes. Cette année, celui-ci aura lieu les 19 & 20 avril 1997 de : 14 heures à 19 heures le samedi et de 9 heures à 18 heures le dimanche. De nouvelles collections y seront présentées avec entre-autre : poupées en porcelaine, théières, dès à coudre, distributeurs de cigarettes, miroirs publicitaire, Champagne, pompiers et d'autres thèmes.

Si vous êtes collectionneur et désirez exposer ou rencontrer d'autres passionnés, vous pouvez contacter son président :

**Francis DOUELLE**  
Commenjard  
86700 Romagne  
Tél : 05.49.87.78.16



## SPORTING CLUB DE FOOTBALL « Les Montagnards »

Composition du bureau :

Président

Vice-Président

Trésorerie

Trésorier adjoint

Secrétaire

Secrétaire adjoint

Membres

Daniel Lucas

Claude Fillon

Gisèle Lucas

André Portron

Delphine Vuzé

Laurent Guyard

Pascal Beau, Jacky Chamard, Claudy

Desouche, Christian Legru, Frédéric Paillé,

Claudy Redin



Le club avec ses 30 licenciés a engagé cette année :

- 1 équipe évoluant en 2<sup>o</sup> division
- 1 équipe évoluant en 3<sup>o</sup> division
- 1 équipe moins de 13 ans.

Quelques joueurs ont quitté le club, compensés par l'arrivée d'autres.

La priorité du club est que tous les jeunes pratiquent leur sport favori dans une bonne ambiance.

Le Club a organisé une soirée châtaignes, omelette et un buffet campagnard

Dates à retenir pour 1997

Dimanche 16 février

Samedi 7 juin

Dimanche 13 juillet

Samedi 15 novembre

loto

repas

pétanque

repas

Un jeu de 14 maillots a été offert par la SARL BONNET Frères, remis le jeudi 31 octobre 1996, en présence des joueurs, membres du bureau et de Madame le Maire. Le club a été très sensible à ce geste.



Un nouveau jeu de maillots pour l'équipe 2 a été offert par trois artisans M. VUZE Jean-François, Ambulance-Taxi Melle ROCHAULT Catherine, M. LEGRU Christian et quatre commerçants : M. MME CHAUVIN Gérard, M. MME GUILLAUD Claude, MME JUSSEAUME et MME LUCAS. Bravo et encore merci pour ce geste.



---

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE CHAMPAGNE -SAINT-HILAIRE

Notre association va fêter ses 20 ans au printemps prochain, et, à cette occasion, espère pouvoir réunir autour d'un « verre de l'amitié » et de quelques gâteries et douceurs, tous ceux qui ont contribué à la faire naître, vivre, grandir et arriver à ce bel âge (je vous reparlerai de cela à la fin de cet article !).

De l'année scolaire 1995-1996, et concernant les diverses activités de l'A.P.E., un bilan très positif se dégage puisque, sur l'initiative et l'impulsion de certains parents (merci à eux) de nouvelles manifestations ont vu le jour l'an passé (carnaval, participation à la fête de la Saint-Gervais) pour la plus grande joie des enfants.

L'arbre de Noël, qui a eu lieu le 17 décembre 1995, à la salle des fêtes, a rassemblé une assistance nombreuse et enthousiaste autour des « trottins clowns » et du Père Noël avec sa hotte remplie de friandises. Les comptines et rondes des tout-petits (classe de maternelle de Monsieur Chancerel), ont ravi et ému toutes les personnes présentes, parents, grands-parents, frères, soeurs et amis en particulier !

Les prestations des élèves de Madame Contival et de Mademoiselle Raby (chants, poésie) ont également été fort appréciés par l'ensemble du public.



L'Association tient par ces lignes à remercier tous ceux qui sont venus le 17 décembre au soir, applaudir les enfants puis les clowns, et les convie à venir passer à nouveau une bonne soirée lors de la fête de L'ARBRE DE NOEL « VERSION 1996 », LE VENDREDI 20 DECEMBRE PROCHAIN A 20 HEURES.

Le samedi 17 février, à la suite du dragon (lequel fut patiemment construit et élaboré pendant les longues semaines d'hiver précédent l'événement par quelques parents dévoués et motivés), un défilé joyeux et coloré, composé d'enfants et d'adultes déguisés ou non, est parti de la cour de l'école en début d'après-midi, pour ensuite traverser tout Champagné, suscitant sur son passage, exclamations, curiosité, commentaires surpris ou amusés, voire compliments ou expressions d'admiration !

Après un lâcher des ballons qui ornaient les flancs du dragon et avoir « brûlé la bête », tout le monde s'est réuni dans la petite salle de réunions autour d'un goûter (crêpes toutes chaudes, brioches et chocolat bien appréciés à la fin d'une après-midi d'hiver) offert par la municipalité.

Cette manifestation est à reconduire, vu le succès incontestable qu'elle a rencontré.



---

Une soirée diapositives, proposée par des apprentis du CFA -Lycée agricole de Civray- et traitant d'un voyage d'études en Arkansas, dans le Sud des Etats-Unis, a été présentée le vendredi 22 mars, à une audience attentive, intéressée, et relativement nombreuse. Le samedi 15 juin, après plusieurs samedis matins consacrés à la fabrication de petits objets (pâte à sel, contre-plaqué peint), activité encadrée par quelques parents, malheureusement trop peu nombreux, les enfants de l'école de Champagné ont pu participer à une après-midi récréative, avec jeux de plein-air (course-en-sacs, « chamboule-tout »), concours de dessin et stand de vente (des articles cités précédemment).

Un lâcher de ballons a clôturé l'après-midi. Chaque ballon comportait une étiquette avec le nom et l'adresse d'un enfant.



A ce propos : **UNE QUESTION → Avez-vous reçu des nouvelles, suite à cet envoi ? Si oui, FAITES-NOUS LE SAVOIR, cela nous ferait plaisir ! Merci !**

Un bémol quant au voyage de fin d'année de l'A.P.E. Pour la 1ère fois, celui-ci n'a pas eu lieu, « faute de combattants » ! Les inscriptions étant trop peu nombreuses pour pouvoir nous rendre au « Parc d'attraction de Bellevue », près de Limoges, le 3 juillet dernier, nous avons été contraints d'annuler cette sortie.

Domage, sans doute !

L'équipe pédagogique assurant l'encadrement et les cours à l'école de Champagné-St-Hilaire, a été presque complètement modifiée (à l'exception de Madame Contival, présente depuis la rentrée 1993). Monsieur Stéphane Chancerel, est parti dans la brigade (remplacements), après 6 ans de présence attentive et dévouée auprès des enfants de CP et CE1, les premières années, puis de maternelle à partir de la rentrée 1993.

Mademoiselle RABY, après une carrière de 35 ans au service des élèves de Champagné et des alentours (elle a d'ailleurs enseigné auprès de plusieurs générations successives issues des mêmes familles) a pris sa retraite en juillet dernier.

Qu'elle soit, par ces lignes remerciée pour son dévouement, sa compétence et sa fidélité !

---

Monsieur François Vallée a pris les fonctions de directeur de l'école maternelle et primaire de Champagné-St-Hilaire à la rentrée de septembre. Il assure les cours de CE2, CM1 et CM2. L'A.P.E. lui souhaite la bienvenue ainsi qu'à Madame Catherine DELOUVEE et à Monsieur Philippe COMPAGNON, nouveaux enseignants cette année, respectivement en maternelle et en CP, CE1.

Suite à l'assemblée générale du vendredi 11 octobre dernier, le bureau de l'association a changé. En voici la nouvelle composition :

<b>Présidente</b>	<b>Katia ARTUS</b>
<b>Vice-Présidente</b>	<b>Marie-Paule JALLADEAU</b>
<b>Trésorière</b>	<b>Nicole BONNIN</b>
<b>Trésorière-adjointe</b>	<b>Nathalie SORTON</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>Anne-Lucie BLAUDEAU</b>
<b>Secrétaire-adjointe</b>	<b>Isabelle BOUTIN</b>
<b>Membres</b>	<b>Philippe GOSTREL, Yves NOEL, Joël SOULEZELLE, Martine BONNET, Isabelle BEAU-GUERIN, Francine GUERIN, Sylvie MASSE, Guylaine BOIS, Valérie BILLAUDAUD-DUCLOS, Valérie SQUINABOL, Sylvie REDIN, Laurence LE GOUEZIGOU, Martine MOUSSERION</b>

Mis à part, la fête de Noël, qui aura lieu, comme précisé plus tôt le

**Vendredi 20 décembre 1996 à 20 heures**

d'autres manifestations sont prévues pour 1997 :

- le carnaval, sans aucun doute, en février (les dates de préparation et de l'événement lui-même seront précisées aux parents par tracts).
- une « soirée-diapositives » en mars-avril (thème : les U.S.A. : Etats de Nouvelle-Angleterre et Canada)
- et une participation en collaboration avec les enseignants à la « fête des écoles » prévue pour le

**Samedi 28 juin**

Au cours de cette fête aura lieu une présentation imagée de l'histoire de l'A.P.E, au travers de ses VINGT ANS d'existence.

Tous ceux qui ont contribué à la création, la mise en place et la vie de l'association, sont d'ores et déjà invités à venir ce jour pour partager autour d'un petit goûter, souvenirs et discussion !

Je lance ici un APPEL : si vous avez des photos des articles de journaux, des anecdotes amusantes à faire partager, S'IL VOUS PLAÎT, FAITES-NOUS-LES PARVENIR\*, nous vous en seront infiniment reconnaissants (photos, clichés et images vous seront retournés juste après l'exposition et nous en prendront grand soin)

**MERCI, MERCI BEAUCOUP !**

Martine Mousserion

\* Vous pouvez me faire parvenir photos, récits, anecdotes, articles, etc... à mon adresse :

Martine MOUSSERION  
« SICHARD »  
86700 ANCHE

---

A.F.N  
Souvenirs et distinctions



Le 19 mars 1962, était décrété le cessez-le-feu mettant un terme aux combats en Algérie.

En cet anniversaire, une gerbe a été déposée par Madame Françoise Pasquay, Maire et Monsieur Jean GODET, Président de l'Association, Madame le Maire a ensuite remis la croix du combattant à Messieurs : André Caillaud et Berty Douteau.

L'assistance accompagnée des drapeaux se rendit au cimetière pour un hommage à René Bibault, mort en Algérie.

#### Manifestations 1997

14 février  
16 mars

29 juin  
7 septembre  
11 octobre

concours de belote  
commémoration du cessez-le-feu en Algérie.  
banquet ouvert à tous  
voyage annuel  
méchoui annuel  
bal annuel

---

## ASSOCIATION DONNEURS DE SANG BENEVOLE

L'association est toujours aussi dynamique, que se soit, lors des collectes ou des manifestations.

Les jeunes seraient les bienvenus lors des collectes, et, même dans le bureau de l'association.

Si lors d'une collecte réalisée à Champagné, vous ne pouvez venir, vous serez accueillis à bras ouvert en vous présentant au centre de transfusion de Poitiers. Pour les dons du sang total, il est ouvert tous les matins. Merci de votre compréhension à tous, nos amis et amies de la part de l'association.

« SANG DONNE → VIE SAUVÉE »



### Pour 1996

Se sont présentés 140 donneurs, 37 refus pour raisons diverses, 60 dons de sang total, 30 dons de plasma.

Cette année, nous comptons parmi nos donneurs quatre nouveaux.

### Liste des récompensés pour 1995

#### **Insigne argent avec ★**

- Ginette Mayet
- Lydie Contival

#### **Insigne Argent**

- Claudy Redin
- Stéphane Squinabol
- Claude Fillon
- Pascal Arcourt
- Laurence Delhoume Poupard
- Roland Mayet
- Josiane Naud
- Hélène Artaud



---

## Les manifestations pour 1997

- Concours de belote
- Soirée dansante
- Soirée théâtrale
- Voyages
- Méchoui
- Assemblée générale

L'amicale des Donneurs de Sang

## COMITE DES FETES

L'année 1996 fut à l'échelle de nos possibilités financières et apporta néanmoins à notre commune diverses manifestations, à savoir :

-le 26 avril : l'église paroissiale recevait Dominique Ferran, l'un des plus grands du clavecin français. Il offrit un récital sur des oeuvres de :

. François Couperin, Jean-Philippe Rameau, Domenico Scarlatti et Johann Sébastien Bach.

Récital très apprécié par un public qui souhaite qu'il soit renouvelé avec une chorale par exemple.

-le 8 mai : à la base de loisirs, eut lieu un concours de pétanque en doublette regroupant 54 doublettes. Totale satisfaction de tous les joueurs manifestant le désir de pouvoir retrouver une seconde rencontre dans ce cadre exceptionnel.

-les 15 et 16 juin : traditionnelle foire à la laine avec la 49<sup>ème</sup> course cycliste de la St Gervais engageant sur les deux jours des cadets-juniors et séniors filles. Une foire à la brocante réhaussait cette manifestation. Les enfants des écoles participaient le dimanche avec un défilé de vélos fleuris fort apprécié du public. Un concours de dessin laissait libre cours à nos jeunes artistes et comme bouquet final : un lâcher de ballons.

-le 30 juin : le comité des fêtes apportait son concours pour l'organisation du raid équestre d'endurance. Une bonne participation du côté des cavaliers, mais à regrets, beaucoup moins du côté spectateurs.

-le 18 août : toujours à la base de loisirs à la demande des participants de la première rencontre, un second concours de pétanque regroupait cette fois 59 doublettes.

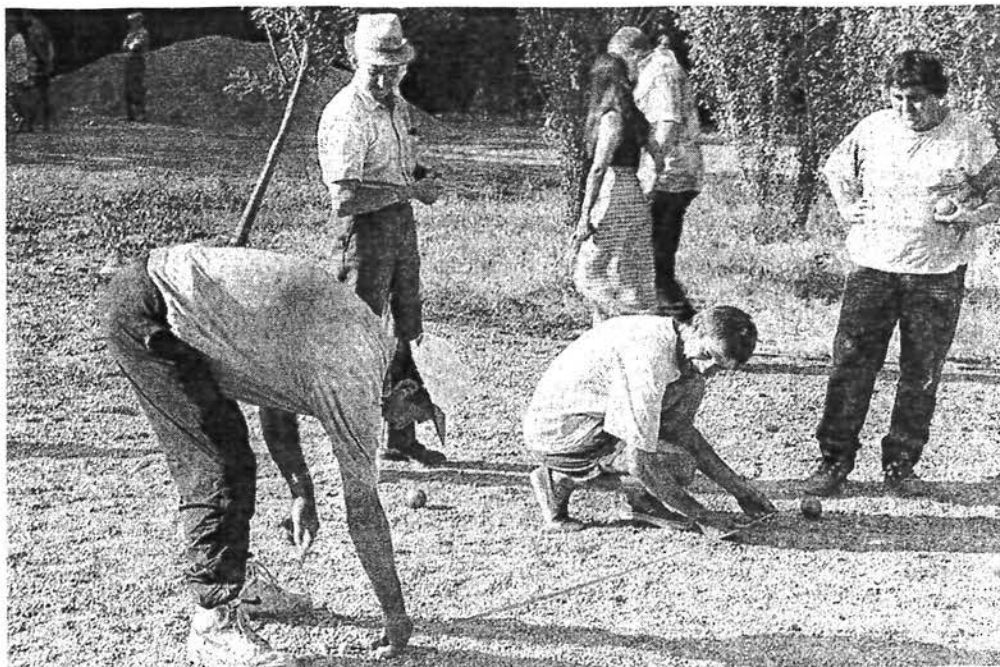
Le comité des fêtes ne pouvait que se réjouir pour cette seconde rencontre qui se déroulait sous un soleil accablant pour les joueurs mais aussi pour Pierre, Thierry et Roland responsables buvette, sans oublier Annette et Maurice qui ont occupé la place la plus délicate, celle de comptabiliser les parties.

Sur quelques lignes les projets 1997 :

- Bien entendu, il y aura un ou deux concours de pétanque regroupant comme toujours les équipes du Poitou-Charentes
- Le 2 février, en début d'après-midi se produira dans la salle des fêtes le groupe folklorique « les Gueurlets d'o Clain »

- Pour les élèves CM1 de l'école, une séance d'initiation aux gestes élémentaires de survie leur sera proposée à une date fixée par le directeur. SAMU, médecin et moniteur national animeront cette séance.
- Le 14 et 15 juin, nous fêterons la St-Gervais avec la foire à la laine sans oublier notre 50ème grand prix cycliste (A ne pas manquer). Des contacts ont été pris pour une participation plus large d'attractions foraines. Une nouvelle foire à la brocante est prévue afin de faire de la place dans nos greniers.

Le bureau du comité des fêtes reste à l'écoute de toutes nos suggestions afin de maintenir une animation dans notre commune. N'hésiter pas à nous contacter... toutes vos idées seront les bienvenues.



## LES AINES RURAUX

Après avoir enregistré dans la joie et la satisfaction de tous, le 20ème anniversaire du Club.

Ces vingt années pèsent lourd sur les épaules des adhérents de la première heure, beaucoup sentent leurs forces déclinées et ne peuvent plus participer comme ils le souhaiteraient à nos réunions et manifestations ; la relève est vraiment souhaitée pour que ce club puisse participer à la vie active de notre commune.

Voici les tranches d'âge des adhérents :

- de 0 à 65 ans : 4  
     soit de 1 à 60 ans : 1  
     et de 61 à 65 ans : 3
- de 66 à 80 ans : 44
- de 81 à 90 ans : 19
- de 91 à 100 ans : 4

Cependant, ce qui fut et reste, la vie active du Club se maintient, comme en témoigne les parties acharnées de belote-tarot-mascotte, qui font oublier les soucis quotidiens (la solitude)



Un concours de belote est organisé le 10 janvier, un autre le 7 mars, un loto le 6 avril, un thé dansant le 4 mai, un autre concours de belote le 29 août et pour clôturer la saison le bal des Vendanges le 19 octobre.

A ces manifestations y participent surtout les amis des clubs voisins. Tous les trimestres, nous fêtons les anniversaires comme en témoigne la photo. Tous les mois, un goûter gratuit est servi et des repas permettent de se rassembler en plus grand nombre.



Pour les vingt  
ans du Club ⇒



---

## COMMUNAUTE LOCALE DE CHAMPAGNE ST HILAIRE

Chers Amis,

Vous tous qui de temps en temps, venez dans l'église de notre commune, peut-être aujourd'hui, vous sentez-vous un peu à l'écart, trouvant que la communauté très importante des catholiques de par le monde évolue trop ou pas assez.

A la suite d'élections libres organisées dans les paroisses au cours de l'année 1995, des délégués pastoraux ont accepté cette charge après avoir été sollicités par les participants à ce vote, l'information ayant été faite à ce moment-là. Une équipe de 5 personnes : charge des finances, charge de la prière, charge de l'annonce de la foi, charge du ministère de la Charité et le délégué pastoral a été mise en place à Champagné par notre évêque le 9 avril dernier, pour mettre en applications les décisions du synode diocésain.

Ces actes synodaux sont répertoriés et expliqués dans un petit livre intitulé « routes d'évangile » ; en gros, sachez que plus de 450 délégués du diocèse de Poitiers (départements de la Vienne et des Deux-Sèvres), élus eux-aussi dans leurs secteurs respectifs à bulletins secrets, se sont rencontrés pendant près de trois jours pour échanger et participer à différents votes sur les questions importantes que se posent les chrétiens aujourd'hui. Notre secteur de Gençay y était représenté par Melle Paulette Mondory de Magné.

Pour ceux qui désireraient se procurer « routes d'évangile » nous sommes à votre disposition.

Nous avons donc, en ce qui nous concerne, à vivre dans ce diocèse au coeur de cet Ouest Européen, où les techniques nouvelles et le pouvoir de la finance, ont bouleversé la façon de penser et de vivre de la plupart des gens.

Alors me direz-vous, l'Eglise dans tout cela ?

Eh bien, elle est toujours présente malgré les bouleversements de la société civile. Car bien sûr, avant le synode diocésain, il y a eu le concile Vatican II qui a éclairé les chrétiens, leur disant d'être où sont les hommes avec leurs difficultés, leur vie de tous les jours.

A Champagné, actuellement, l'abbé Michel Fervault avec l'aide de laïcs assurent l'essentiel pour ce qui est du culte et des sépultures ; comparativement aux autres communautés du secteur, nous sommes bien desservis ; en l'absence de l'abbé, nous avons le dimanche des rencontres de prières, rencontres de prières également pendant le carême (chemin de Croix), et prière à la Vierge Maire au mois de mai (mois de Marie).

Les religieuses de Sommières ayant fait des formations adaptées, aident des laïcs à mettre en place le service évangélique des malades et personnes âgées ; toute personne le souhaitant pourrait également recevoir le réconfort d'une visite.

Au niveau des familles en deuil, celles-ci recevaient jusqu'ici la visite de l'abbé Michel avant la cérémonie d'obsèques, désormais, il se fera accompagner par des laïcs, qui progressivement eux aussi suivront une formation au diocèse. Ces personnes pourraient, en certains cas, remplacer le prêtre si celui-ci n'était pas disponible.

Soyez rassurés cependant, nous avons à coeur de respecter votre sensibilité nous vous proposerons des réunions débats, auxquels vous êtes tous invités, et où l'on tiendra compte des avis exprimés à condition bien sûr qu'ils soient en harmonisation avec l'enseignement de l'Eglise Catholique.

Evidemment, pour certains, cela va sembler quelque peu bizarre, ou « révolutionnaire » ; d'autres diront que c'est inadapté, ou que les laïcs mis en place par notre évêque ne sont pas assez qualifiés. Soyez assurés cependant que nous avons pris à coeur notre tâche et que nous ferons de notre mieux.

Enfin, il y a résidant sur la commune une personne faisant partie du centre théologique de Poitiers et qui pourrait, si vous le désirez, donner réponse à certaines interrogations que vous pourriez vous poser.

---

N'hésitez pas, quoi qu'il en soit à prendre contact avec nous.  
Pour l'équipe pastorale, le délégué.

Votre délégué pastoral  
François BLAUDEAU

## **FUTURE ASSOCIATION**

Et s'il y avait un village jardin !

L'idée vous paraît peut-être inaccessible, mais elle se met déjà en place pour l'octroi d'une petite parcelle près du terrain de tennis, par la Municipalité. Ce jardin permettra d'y mettre vos boutures et d'avoir de la « matière » végétale et de réfléchir à différent espace à aménager.

La partie est jouée !

Pour en savoir plus, contactez-moi au 05.49.37.98.65, chez MME JALLADEAU Marie-Paule.

## XIII-LE CALENDRIER DES FETES

### ❑ JANVIER

Vendredi 10  
Samedi 18

Dimanche 19  
Mercredi 22

Dimanche 26

### ❑ FEVRIER

Dimanche 2

Samedi 15  
Dimanche 16

### ❑ MARS

Vendredi 7  
Samedi 8  
Dimanche 16  
Samedi 22  
Vendredi 28  
Samedi 29

### ❑ AVRIL

Dimanche 6  
  
Vendredi 18 samedi  
19 dimanche 20

### ❑ MAI

Dimanche 4  
Samedi 31

### ❑ JUIN

Samedi 7  
Dimanche 8  
Samedi 14 &  
Dimanche 15  
Samedi 28

Concours belote Aînés  
Concours belote  
Donneurs de Sang  
Chasse à courre  
Repas Aînés offert par  
la Municipalité  
Thé dansant Gym.

Groupe Folklorique  
Comité des Fêtes  
Concours Belote AFN  
Loto foot

Concours belote Aînés  
Bal D.S.B.  
Banquet des AFN  
Théâtre des D.S.B.  
Soirée diapo. A.P.E.  
Repas de la chasse

Loto des Aînés  
Ruraux  
Exposition des Amis  
de la Bière

Bal du Muguet Aînés  
Voyage D.S.B.

Repas du foot  
As générale chasse  
St Gervais

Fête des Ecoles

### ❑ JUILLET

Dimanche 6  
Dimanche 13

Dimanche 20  
Dimanche 27

### ❑ AOÛT

Mercredi 13  
Vendredi 29

### ❑ SEPTEMBRE

Samedi 13

### ❑ OCTOBRE

Samedi 11  
Dimanche 19

### ❑ NOVEMBRE

Dimanche 9  
Samedi 15  
Samedi 29

### ❑ DECEMBRE

Jeudi 11

Randonnée pédestre  
Pétanque Foot  
Feu d'artifice  
Méchoui D.S.B  
Voyage Donneurs de  
Sang

Commémoration  
Concours belote  
Aînés Ruraux

Vente cartes de chasse

Bal des A.F.N.  
Thé dansant Aînés

Loto paroissial  
Repas foot  
As.générale D.S.B

As Générale Aînés  
Arbre de Noël A.P.E.

---

## XIV-HISTOIRE EN PATOIS D'YVETTE ROSSIGNOL



### Mes plus belles années d'école

Eh, bin moué, y va vous causé de ma rentrée d'école à 5 ans à la communale.

Y'était blonde avé dau ouls bleu, y'avai une biouse noire, qu'on appelait itou sarrous, dau gailloches avé dau ferrasses, eh pi un beurdadou en toile.

Thieu ol était teurtous de même modèle pour les gars coume pour les drolières.

O f'llait se décaniller de boune heure, le matin pour arriver à l'heure à l'école, pasque le maîte était sans pitié pour thies-la qu'arrivait en retard même ne fesant 4 kms.

Moué y'avai jamais laché les cothions de ma mère, y vous jur que le trieur me battait.

Y rentre dans la petite quiasse, avé les p'tites drolières, pi les p'tits gars.

A 8 ans, y passe dans la grande quiasse.

Eh, bin les enneux ont commencé, y'a mon peit frère qu'a rentré à l'école, eh bin y fesai, 4 km avec le drole qui braillai, y'avait le burdadou a trainé, et thio l'osias, quand y arrivait, sur la piace dau bourg avé le drôle tout morvou, bin y'avait honte.

Olé pas coum astheur, qu'au va à l'école en bagnole. A 11 ans, olté questions dau certificat, mes maîtes, que j'aimais de tout mon thieur, vont trouver mes parents pour qu'y reste à l'étude le souère.

Mon père été bin d'accord, mé ma mère, ielle, pas question, moué, qu'à dis, yai besin de ma drolières pour garder les ouelles.

Y'avait bin biau pieuré, toutes les pieures de mon corp rin ni fé.

Fini les copines, même, qu'y fisi 4 kms à pied, matin et souère, avé mon beurdadou, bin lourd, avé le repas, pi les livres, y regrattai tout thou.

Mé a neu avé la réussite de mes enfants et p'tits enfants, o sera ma récompense.

Une mémé



**COMMERCES ET ARTISANS  
ENTRE 1915 ET 1920  
(souvenirs de Yolande CLEMENT)**

NOM DE L'ARTISAN	PROFESSION	HABITANT ACTUEL
<i>autour de la place du bourg</i>		
M. PINEAU (dit Pina)	bistrot	Melle ROCHAULT
M. DEBENEST	Dancing	MME TESSERAULT
« Boule de Neige »	Chapeau-Coiffeur-Perruquier	ancien logement de M. REDIN Claudy
Mère GAUVIN	Lingère	Auberge de la Prairie entrée du logement
Père GUILLE	Bistrot Menuisier	Auberge de la Prairie
M. Gaston ORLU	Maréchal	Ancienne maison M. FAYOUX
M. COURRIER	Epicier-Bistrot-Bourrelier	M. GOURDEAU Robert
<i>Route de Vivonne</i>		
M. ROUSSEAU	Charron	Ancienne maison MME LACOLLE
« Mère Porcheroune »	Bistrot-quincaillerie	M. MARTIN
M. MOREAU (grand-père de MME BONMORT)	Hôtel du Cheval Blanc	MME ARTUS
M. MOREAU (grand-père de M FOUCHER)	Tailleur	Ancienne Maison de MME BRUNET
Père MILET	Cordier	Maison de M. TESSIER côté route de Vivonne
M. MOREAU	Hôtel	MME SADAUNE
<i>Rue de la Carelière entre la Route de Vivonne et celle d'Anché</i>		
M. MILLET	Sabotier	M ROGEON
Rue de la Carelière entre la Route de Vivonne et celle de Gençay		
« Cristal » (Grand-père de MME ARTUS)	Maçon	M. TESSERAULT Robert
l'Empereur	Chaussures	Maison terrasse
<i>Route d'Anché</i>		
M. NICOULLAUD dit Nanbrotte	Sabotier	Logement de Monsieur BONNIN André
M. BLAUD	Boulangier	M. CHARPENTIER
MME GUYOT	Sage femme	MME LEROUX



MME PASQUIER	Bistrot épicerie	MME BOUCHET Eliette et M. FOVEAU
M. BIBAULT	Huilerie	Ancienne maison à M. TABUTEAU
M. PASQUET	Maçon	MME LEBROGNE
M. SANDILLON	Engrais	M. DUGUE
M. DESROCHE	Bouiffe	Maison M. CAILLAUD près de l'Auberge
M. BLANC (grand-père de M. MARCHAND Robert)	Epicerie-Bistrot	Auberge le St Hilaire
M. BONNIN	Bureau tabac	Maison démolie
<b>Route de Couhé</b>		
M. BONNIN	Boulangier	M. JUSSEAUME
M. FERRE	Maréchal	MME BELLICAUD
M. MIGNON	Docteur	M. GILBERT
« CHAPELOTTE »	Coiffeur	M. BERTRAND Maurice
Mère « Cholette »	Epicerie et « roinier »	M. ROGEON J. M.
M. LUCAS (père de Melle LUCAS)	Marchand de tissus	Melle LUCAS Marguerite
?	Bistrot	Café des Sports
<b>Route de l'Eglise</b>		
A l'angle de la rue de l'Eglise et celle de Couhé		
M. COURRIER	Charronnerie Boutique	Maison disparue
M. COURRIER	Charron	Débarras M. LUCAS
<b>Route de Sommières</b>		
Mère BARANGER	Bistrot-sabots-journaux	M. BARC
M. BOBIN dit Bobinard (grand-père de M. VIDAL)	Commerce de bestiaux	Bureaux Sté BONNET
<b>Route de Limes</b>		
Père BRUNET	Fossoyeur	MME BARRE A.M.
<b>Route de Gençay</b>		
M. SAIVET dit CARIO	Menuisier	Maison inhabitée MME CARRON

---

## DEVINETTES

- \* *La grimole ou grimolée était autrefois consommée dans la Vienne, de quoi s'agit-il ?*  
C'est un gâteau constitué d'une pâte à crête épaisse, additionnée de fines tranches de pommes, étalée sur des feuilles de choux.
- \* *Qu'est-ce que la Chabichou ?*  
Le fromage de chèvre (AOC depuis 1990), de forme cylindrique dont l'origine remonterait aux Sarrasins.
- \* *Qu'est-ce que la sauce aux lumas ?*  
Lumas en parler poitevin signifie escargots. On déguste les petits gris en sauce., avec échalotes, ail, lardons, cuits dans du vin.
- \* *Comment faisait-on sauter les crêpes de la Chandeleur ?*  
Avec un louis d'or dans la main gauche pour être riche toute l'année
- \* *Qu'est-ce que le farci poitevin ?*  
C'est un plat traditionnel composé d'un chou frisé farci à l'aide de légumes verts, d'oeufs et de lard gras.
- \* *Qu'est-ce-que la marchoise ?*  
Une danse traditionnelle, également appelée le lourde ou bourrée, pratiquée dans le sud et le sud-est de la Vienne
- \* *Quel élevage donna naissance à une industrie très particulière dans la Vienne ?*  
L'élevage des oies. Les peaux d'oies, préparées, selon un procédé spécial servaient à confectionner les houppes à poudre de riz.
- \* *Qu'appelait-on le vin gris dans la Vienne ?*  
Le vin nouveau.
- \* *Quel dicton poitevin illustre le tonnerre ?*  
Quand il tonne, « c'est le Bon Dieu qui brasse des noix ».
- \* *Quel nom donnait-on au grand tablier des paysannes (et de Mélusine) ?*  
La dorne.
- \* *Que disait-on d'un paysan peu fortuné ?*  
Il est riche comme un marchand de chiens.
- \* *Ce gâteau à croûte noire est fortement apprécié dans la région. Quel est-il ?*  
Le tourteau fromagé.

---

\* *Qu'est-ce que l'accueilage ?*

Il s'agissait du recrutement des domestiques de ferme. (synonyme de gagerie)

\* *Quel dicton poitevin remplace l'expression populaire : c'est la poêle qui se moque du chaudron ?*

C'est l'écouvillon qui se moque du tisonnier

\* *Les constructions dans la Vienne présentaient fréquemment des boullites. De quoi s'agit-il ?*

La boullite est une petite ouverture de forme souvent arrondie (oeil-de-boeuf, lucarne) d'où vient boulliter : regarder à travers une boullite.

\* *Qu'appelait-on l'agrole ?*

Le corbeau.

\* *Qu'est-ce que le pétatou ?*

Une purée de pommes de terre, de fromage de chèvre frais et d'oeufs, étendue sur une pâte brisée sucrée.

\* *Que signifie faire godaille ?*

Rajouter du vin rouge dans la soupe et la boire à même l'assiette

\* *Que fabriquait le fouacier ou la fouacière ?*

La fouace, galette de pâte à pain (mélangée d'oeufs, de sucre, parfois de noix et de grains de raisins) cuite au four.

\* *Qu'est-ce que la brande ?*

C'est une grande bruyère utilisée pour la fabrication de balais. Par extension, c'est un paysage de bruyères mêlées d'ajoncs et de genêts.

\* *Que vendait le cocassier ?*

Il vendait du beurre des oeufs et de la volaille.

\* *Qu'appelle-t-on des Merveilles ?*

Ce sont des beignets « consommés le Mardi gras dans toute la région.

\* *Qu'est-ce que la binoche ?*

Une houe servant à remuer la terre. Par extension binocher veut dire sarcler.

\* *Quel ustensile est utilisé pour la cuisson des châtaignes et des pommes de terre ?*

Le diable poëlon en terre cuite muni d'un couvercle.

\* *A quoi servait le bois d'aubépine ?*

Il était utilisé pour tailler les billots des suppliciés.

\* *Quelle fine herbe est appelée appétit dans le Poitou ?*

La ciboulette employée dans les salades, les omelettes ....

\* *Que désignait-on sous le nom de tréfonceau ?*

La bûche de Noël arrosée d'eau bénite qui devrait brûler huit jours. On en conservait un tison jusqu'à la Noël suivante.

---

## JOSEPH-CHARLES BERA : UN REVOLUTIONNAIRE DE CHAMPAGNE

Personne à Champagné n'ignore plus l'attachement de la romancière féministe et révolutionnaire André LEO à notre bourgade, depuis que l'historien Claude LATTA a publié une courte biographie dans le Bulletin Municipal de janvier 1996.

Sans doute a-t-il raison d'écrire « Au départ, il y a la rencontre de Grégoire CHAMPSEIX... journaliste et « socialiste utopique » qui deviendra son mari »... mais, ne faudrait-il pas aussi imaginer que la jeune Léodile BERA ait reçu durant sa jeunesse, au contact de sa famille, l'héritage moral de son grand-père paternel à 66 ans. Il exerce encore des fonctions au Palais de Justice de Poitiers, mais il peut raconter à sa descendance son rôle politique durant la Révolution de 1789 surtout. La jeune Léodile avait déjà 15 ans quand la voix grand-paternelle se tut définitivement.

C'est un sacré tempérament que ce Joseph-Charles BERA dont les Registres paroissiaux de Champagné fixent la naissance au 4 novembre 1758 sans autre précision de lieu que Champagné (1). Son existence est dans ses limites, assez semblable à celle du célèbre La Fayette. Il est né un an après celui-ci et mort à 80 ans, 5 ans seulement après le héros d'Amérique, en 1839. Mais alors que La Fayette était un fils de la grande noblesse d'épée, Joseph-Charles BERA était enraciné dans une famille champenoise de la petite bourgeoisie de robe, dont les fonctions étaient d'appliquer le Droit : notaires, avocats, juges... des gens de la « basoche » comme on disait alors.

On a déjà montré l'importance de Champagné comme centre administratif local et la famille BERA, durant le 18<sup>ème</sup> siècle a largement assumé ce rôle. Les registres paroissiaux mentionnent notamment en 1755, la mort de Louis Béra à l'âge de 80 ans, et son inhumation à la chapelle St Nicolas, ce qui révèle son appartenance à la confrérie du même nom qui réunit les hommes de loi. Ce n'est pas le Louis BERA, père de notre « héros ». Celui-ci est mentionné dans un acte de 1771 ; il s'agit de l'acte de décès de « Demoiselle Jeanne AGIER, en présence de Louis BERA procureur fiscal et de Joseph BERA, Maître Chirurgien (2), ses cousins ».

Selon l'arbre généalogique établi par Claude LATTA, Joseph-Charles est donc le second enfant de ce procureur fiscal et de Françoise FRADIN. Ses origines dans une famille instruite et relativement aisée, lui permettent de suivre des études de droit à Poitiers, études qui lui confèrent les fonctions d'avocat le 20 août 1780, à l'âge de 22 ANS. Avocat, comme les Robespierre, les Danton, les Vergniaud qui animeront la Révolution Française; Mais quel caractère !

Il avait « un caractère aussi désagréable que décidé » écrit le Marquis de Roux dans son HISTOIRE DE LA REVOLUTION A POITIERS. Il est vrai que l'historien a des raisons de ne pas trop apprécier l'ardent révolutionnaire, mais de nombreuses réactions de Joseph-Charles laissent s'exprimer un tempérament peu flexible. En septembre 1793, il a 35 ans et pour les Montagnards qui sont au pouvoir à Paris, il passe pour un modéré. Cela lui vaut d'être emprisonné. Pour obtenir son élargissement quel stratagème imagine-t-il ?... il simule la folie.

L'année d'avant, il eut des démêlés avec le Conseiller MORISSON qui avait refusé de prendre part au jugement de Louis XVI. Plus tard, sous l'Empire, il en eut d'autres avec l'Evêque de PRADT qui lui valurent la disgrâce. Il est nommé alors pour être « expédié » à la Cour d'Appel de Rome, chef-lieu de département français à ce moment-là. Ses ennemis se font une joie de le brocarder : « Le Grand juge, disent-ils, n'a jamais montré plus de discernement qu'en l'envoyant dans le pays des Indulgences ». Mais envoyer n'est pas transférer ! Notre Champenois refuse de s'y rendre.

Dernière anecdote significative : le 4 août 1790, des élections à la Commune de Poitiers ont lieu. J.C. Béra, candidat malheureux est primé par GENNET. Le district des Capucins où le premier règne en maître, refuse de communiquer son Procès Verbal pour rendre impossible la proclamation des résultats. Le scrutin est annulé certes, mais, notre révolutionnaire



---

est bien content d'accepter une place de juge que le district de Châtillon sur Sèvre lui offre. Seulement, ce relatif éloignement est une sortie un peu hâtive de la scène politique qui lui enlève toute possibilité de jouer un rôle à l'échelon national.

Car Joseph-Charles qui est dans sa trente et unième année quand les Parisiens prennent la Bastille a bien les idées de réformes, de liberté et de justice de sa classe sociale, la bourgeoisie. Et le 29 août 1790, il est ceux qui fondent à Poitiers, l'une des 150 Sociétés des Amis de la Constitution, affiliées à celle de Paris qui va devenir le Club des Jacobins. Membre-fondateur d'abord, il va bientôt en devenir le Président. Et là il se montre d'une grande activité et plein d'initiatives. Il s'agit à la fois de soutenir, d'appuyer ou de suggérer les décisions de l'Assemblée Constituante par des motions, et d'encadrer, d'éduquer les membres de l'association aux idées révolutionnaires. Les séances situées à 14 heures les mercredi, jeudi, vendredi ne conviennent guère qu'aux notables, alors une séance est ouverte le dimanche et avec THIBAudeau et CHAUVEAU, Joseph-Charles BERA est l'orateur que l'on vient écouter.

Que dit-on ? ... Le 1er juin 1790, alors que l'Assemblée de Paris est en train de vendre les biens de l'Eglise et de refuser de déclarer la religion catholique seule religion de France, il déclare « ennemis de la Nation, traîtres à la Patrie et parjures à leur serment, tous ceux des députés de l'Assemblée Nationale qui ont signé des déclarations ou protestations contre ses décrets, et notamment contre celui rendu le 10 (3) avril 1790 concernant la Religion... »

Un peu plus tard, il donne sa définition du patriotisme. « Nous n'entendons pas ici, par l'amour de la Patrie, cet attachement pour les lieux qui nous ont vu naître, sentiment inné chez tous les hommes et qu'ils partagent avec les animaux qui peuplent l'univers. Mais nous voulons parler de ce sentiment qui nous attache par les liens du goût et de la raison à un gouvernement fondé sur les lois et la liberté.

Si l'on ajoute son discours du 17 juillet 1791 dont la question-titre sous entend une réponse négative : »L'existence de la Noblesse est-elle utile à une monarchie ? ». On a un concentré de la pensée révolutionnaire modérée qui prévaut dans toute la France jusqu'à la fuite du Roi en juin 1791. Attachement à la monarchie, mais une monarchie réformée, respectant les droits de l'homme-souveraineté du peuple, liberté, égalité des droits, propriété individuelle - et qui ne s'appuie pas sur la puissance spirituelle de l'Eglise du Pape. Cette pensée politique est sous-tendue par la philosophie des Lumières à la fois optimiste et rigide puisque dictée par la Raison.

Si Joseph-Charles BERA échoue dans sa carrière politique pourtant bien commencée, c'est sans doute moins en raison du combat d'idées qui fait rage en 1790 qu'en raison de sa personnalité contestée. Le département des Deux-Sèvres est d'ailleurs suffisamment proche pour qu'il ne perde pas le contact, et avec Poitiers et avec Champagné. En novembre 1792, en effet il est nommé Commissaire National près du Tribunal civil de Poitiers et le 12 du même mois, il est sans doute à l'église de notre commune puisque les Registres Paroissiaux signalent à cette date le baptême de Marie Zoë, fille du Citoyen Joseph Charles BERA, juge de district de Bressuire ».

Une fois pourtant notre Champenois a assuré une responsabilité nationale, mais, indépendamment de sa volonté ce sera pour si peu de temps... Cent jours ! Les cent jours entre le retour de Napoléon de l'île d'Elbe et sa défaite de Waterloo le 18 juin 1815. Elu député de la Vienne alors qu'il exerce les fonctions de Procureur Général Impérial près de la Cour de Poitiers, il se montre un bouillant bonapartiste même s'il n'apprécie pas totalement la nouvelle Constitution. Mais que pouvait bien faire son zèle contre les armées d'Anglais et de Prussiens ? La « morne plaine » a peut-être anéanti la carrière parlementaire brillante que venait de commencer notre presque sexagénaire... de Champagné.

La restauration convient mal en effet à Joseph-Charles BERA et : si la Révolution de 1830 le comble en chassant Charles X trop absolutiste, comment voulez-vous recommencer

---

une carrière à 72 ans ? Il doit se contenter d'être élu Conseiller Municipal de Poitiers et de voir son fils nommé procureur du Roi.

Pour savoir si l'ancien révolutionnaire a eu de l'influence sur sa petite fille Léodile, il faudrait connaître le degré de leur complicité. Rien n'interdit de penser que cet homme inflexible dans ses rôles publics était dans le privé un grand-père attendri et raisonneur. En tout cas il apparaît que l'intransigeance de son militantisme révolutionnaire et aussi le fait d'être concurrencé à Poitiers par des hommes comme THIBAUDEAU a privé la commune d'une statue » en l'honneur de son illustre enfant Joseph Charles BERA né le 4 novembre à Champagné St Hilaire et mort le 25 mai 1839 à Poitiers, héros de la Révolution de 1789 à Poitiers... avant de l'être à Paris aux côtés des plus actifs ». Cependant les quelques éléments connus de sa biographie montrent que déjà à la fin du 18ème siècle les problèmes politiques et sociaux pouvaient inspirer à un villageois du Poitou des idées et des ambitions.

(1) j'ai eu l'occasion d'avoir en mains, aux Archives départementales de Poitiers, un acte de vente de la maison BERA, au Battu..

(2) Par Maître Chirurgien, il faut entendre plutôt infirmier

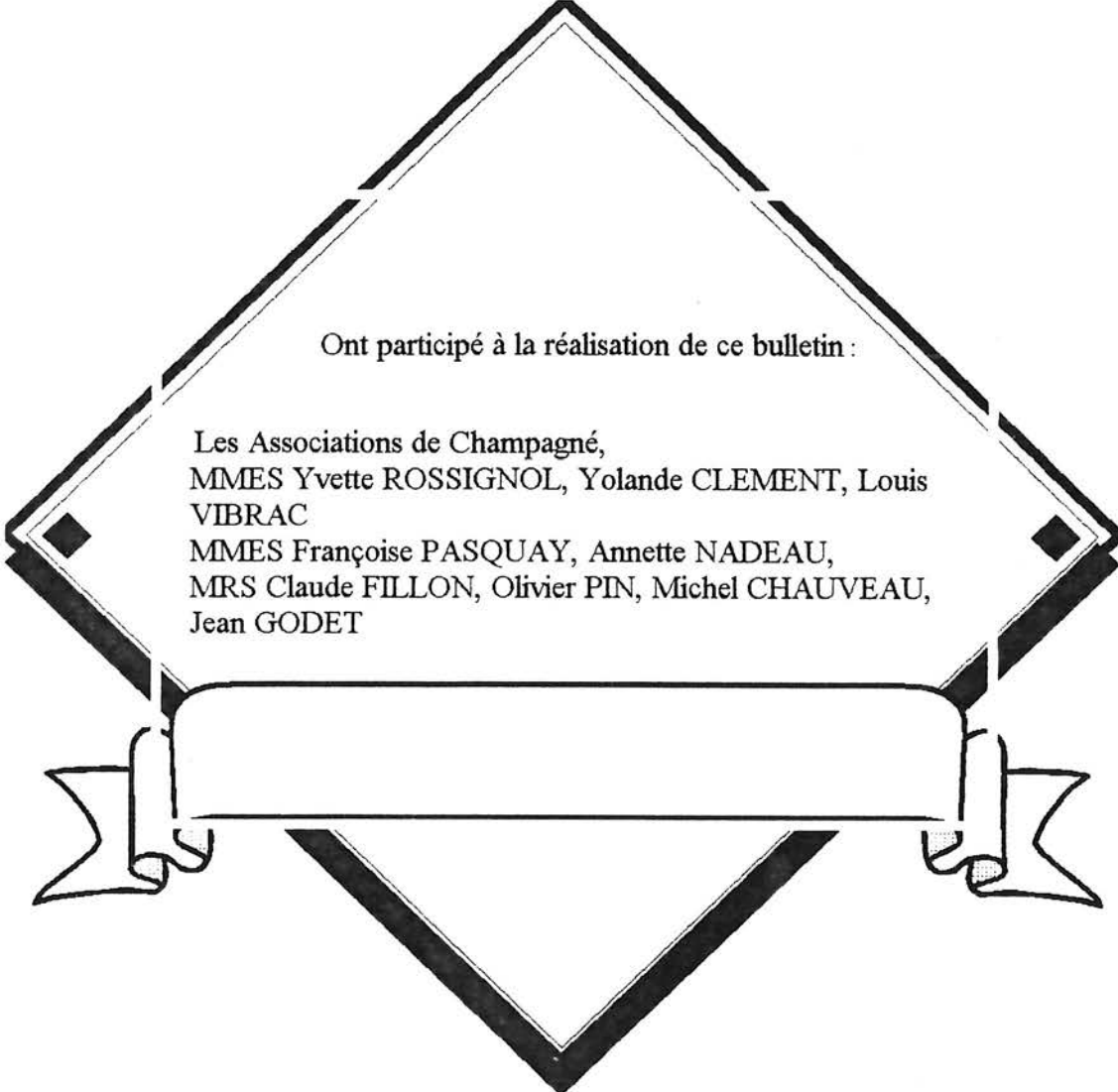
(3) Erreur de notation, il s'agit du 12 avril 1790

Louis VIBRAC





Ont participé à la réalisation de ce bulletin :



Les Associations de Champagné,  
MMES Yvette ROSSIGNOL, Yolande CLEMENT, Louis  
VIBRAC  
MMES Françoise PASQUAY, Annette NADEAU,  
MRS Claude FILLON, Olivier PIN, Michel CHAUVEAU,  
Jean GODET

